



# CESER

Auvergne-Rhône-Alpes

Conseil Économique, Social & Environnemental Régional

## Contribution Les 30 ans des 4 moteurs pour l'Europe: bilan et perspectives

5 décembre 2017

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



BADE-WURTEMBERG



LOMBARDIE



CATALOGNE





# **Contribution**

## **Les 30 ans des 4 moteurs**

### **pour l'Europe : bilan et perspectives**

**Rapporteur**

M. Abdénour AÏN-SEBA

Président de la commission n° 8 « Coopérations internationales, Europe et Fonds structurels »

**Contribution n°2017-24**

5 décembre 2017

### Le CESER en quelques mots...

Le Code Général des collectivités territoriales précise en son article L 4134-1 :

« Le conseil économique, social et environnemental régional est, auprès du conseil régional et du président du conseil régional, une assemblée consultative.

Il a pour mission **d'informer le conseil régional** sur les enjeux et conséquences économiques, sociaux et environnementaux des politiques régionales, de **participer aux consultations** organisées à l'échelle régionale, ainsi que de **contribuer à des évaluations** et à un suivi des **politiques publiques régionales**. »

Le CESER est l'assemblée consultative, représentative de la vie économique, sociale et environnementale de la région. Elle émet des **avis** (saisines) et **contributions** (autosaisines).

**Expression de la société civile organisée** dans toute sa diversité, les propositions du CESER éclairent les choix des décideurs régionaux.

Ainsi, le CESER concourt à l'administration de la région aux côtés du Conseil régional et de son Président.

Vous souhaitez suivre l'actualité du CESER Auvergne-Rhône-Alpes,  
inscrivez-vous à la lettre.ceser@auvergnerhonealpes.eu

ou

retrouvez les informations sur  
le site internet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes :  
[www.auvergnerhonealpes.eu/ceser](http://www.auvergnerhonealpes.eu/ceser)

Cette contribution a été adoptée à 145 voix Pour, 4 Abstentions, 2 voix Contre  
par le Conseil économique, social et environnemental régional Auvergne-Rhône-Alpes  
lors de son Assemblée plénière du 5 décembre 2017.

# Sommaire

---

	Pages
<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>PARTIE I : La coopération des 4 moteurs pour l'Europe : de quoi parle-t-on ?</b>	<b>7</b>
FICHE N° 1 : Mise en perspective historique	9
FICHE N° 2 : Présentation des 4 régions	11
FICHE N° 3 : Une entente informelle	13
FICHE N° 4 : Faire entendre la voix des Régions en Europe pour mieux construire l'U.E.	15
<b>PARTIE II : Quatre Régions, Quatre moteurs du développement économique de l'Europe</b>	<b>17</b>
FICHE N° 5 : Mobiliser pour répondre aux enjeux d'avenir	19
FICHE N° 6 : Accroître la compétitivité des entreprises et notamment des PME	21
FICHE N° 7 : La formation, levier durable de la performance économique	23
FICHE N° 8 : La promotion d'un dialogue interculturel et l'apprentissage des langues sont à la base de tout échange	25
FICHE N° 9 : La cohésion sociale, ciment d'un développement économique pérenne	27
<b>PARTIE III : La mobilisation et le dialogue entre les acteurs régionaux</b>	<b>29</b>
FICHE N° 10 : La mobilisation des forces vives des 4 régions	31
FICHE N° 11 : Le dialogue social comme outil majeur de la construction d'une vision à 360° de l'économie	33
FICHE N° 12 : Contacts	35
<b>Conclusion</b>	<b>37</b>
<b>Annexes</b>	<b>39</b>
<b>Remerciements</b>	<b>53</b>
<b>Déclarations des groupes</b>	<b>55</b>

*Photo de la page de garde : objet design représentant les 4 moteurs réalisé dans le cadre du concours « inter-écoles ».*



## Préambule

« Dans un contexte de revendication d'indépendance par la Région de Catalogne ou d'autonomie par d'autres, il semble que l'Europe doive faire face à de nouveaux challenges. La politique de cohésion est mise à mal par des États et par des Régions qui refusent le principe de solidarité. La coopération des 4 moteurs qui a eu pour base de faire exister les régions comme parties prenantes de l'Europe et faire entendre leur voix ne va pas dans ce sens. L'Europe a besoin de régions fortes qui s'inscrivent dans un ensemble de 27 pays et qui restent attachées à leur nation. La nécessaire solidarité entre territoires portée par une politique volontariste de cohésion ne peut et ne doit être prise à défaut. Une Europe durablement à plusieurs vitesses irait à l'encontre même de nos propres intérêts.

Les 4 Moteurs ont donc un nouveau défi à relever, celui de démontrer qu'ils sont des locomotives et des exemples à suivre dans la construction d'une Europe solidaire, inclusive et sûre. Si cette coopération a manqué de visibilité sur ces 10 dernières années, jusqu'à devenir un 'machin' de plus, nous le devons probablement à une volonté politique en berne. Pourtant les acteurs économiques, sociaux et culturels de notre territoire s'étaient largement emparés de cette coopération. 'Les 4 moteurs' est le moyen d'être écouté par les Commissaires européens et également de rayonner au-delà des frontières européennes ; les nombreux partenariats (Québec, Californie ...) tissés ces dernières années le démontrent. Une nouvelle fois, nous constatons qu'une Europe bien comprise, ambitieuse est un accélérateur réel pour une croissance durable, inclusive et sûre ».

**Le Président de la Commission n° 8  
« Coopérations internationales, Europe et Fonds structurels »**



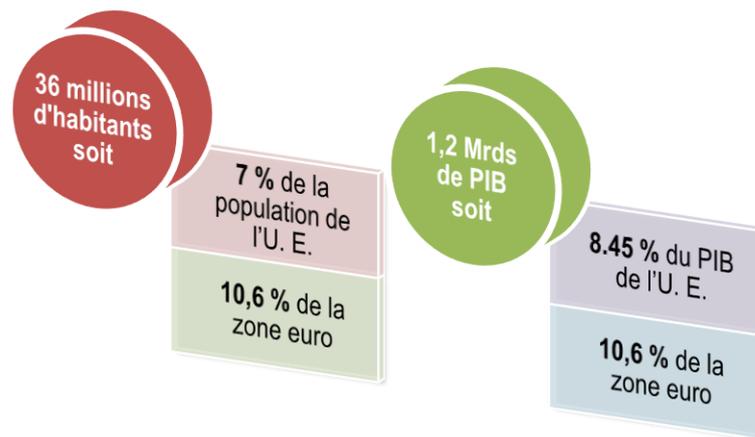
# PARTIE I : La coopération des 4 moteurs pour l'Europe : de quoi parle-t-on ?



La coopération des 4 moteurs pour l'Europe est une coopération originale, nouée entre les 4 plus grandes régions, hors régions capitales, de pays fondateurs de l'Union Européenne.

Elle a pour objet de participer, au niveau régional, à l'intégration et au développement européen. A la différence des autres coopérations inter-régionales en Europe, elle n'a pas pour but d'effacer les frontières ou de gérer ensemble un espace naturel majeur.

Les 4 régions ensemble représentent :



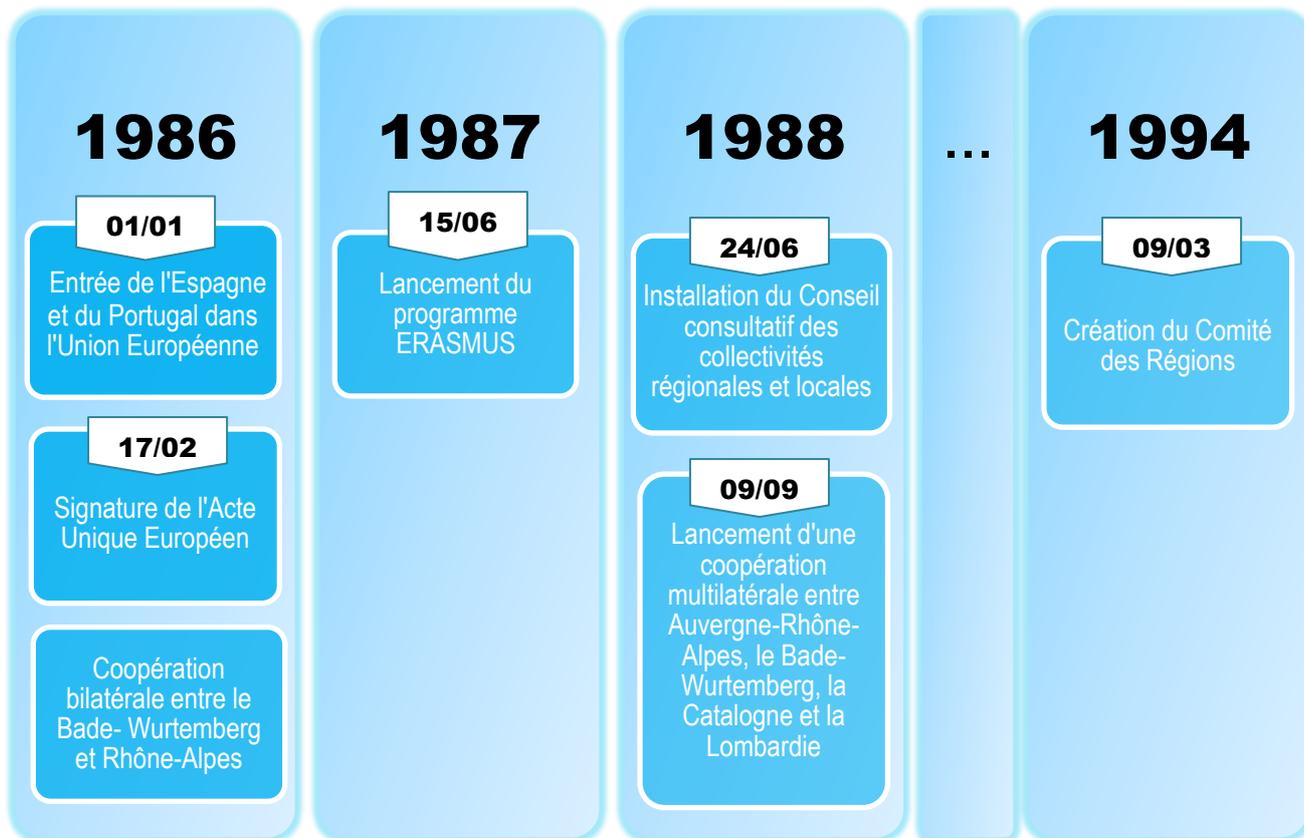
La Région Auvergne-Rhône-Alpes a noué d'autres coopérations en Europe :

- Coopération de l'Eurorégion Alpes Méditerranée avec la région PACA en France, les régions du Piedmont, de la Ligurie en Italie ainsi que le Val d'Aoste en Suisse,
- Coopération bilatérale avec la Région de Malopolska en Pologne.





**MISE EN PERSPECTIVE HISTORIQUE**



**Signature d'un premier Mémorandum, le 9 septembre 1988**

Adopté par les Présidents des 4 régions (M. Charles BERAUDIER, Dr H.C. LOTHAR-SPÄTH, Dr Bruno TABACCI, M. Jordi PUJOL), le Mémorandum du 9 septembre 1988 pose les principes fondateurs de cette coopération :

- Volonté des 4 Régions de participer au mouvement d'intégration européenne, lancé à Stuttgart en juin 1983, au travers de la déclaration solennelle d'Union européenne des chefs d'État et de gouvernement. En lisant entre les lignes, on relève pour la première fois dans un document officiel, la volonté de mettre en avant le rôle des régions dans le processus d'intégration et de développement de l'Union européenne.
- Volonté commune de participer à l'effort de cohésion au travers d'actions en faveur de régions moins favorisées
- Constitution d'un groupe de concertation informel, sans caractère institutionnel
- Les principaux objectifs poursuivis :
  - ◆ l'amélioration des infrastructures de communication entre les Régions,
  - ◆ l'approfondissement de la coopération dans les domaines de la recherche et de la technologie,
  - ◆ la représentation d'intérêts communs lors d'actions économiques et scientifiques hors de l'Union Européenne,
  - ◆ la coopération pour l'aide au développement,
  - ◆ la collaboration dans les domaines des Arts et de la Culture.

Les Régions ont un rôle essentiel à jouer pour rapprocher l'Europe d'une part et les acteurs économiques, sociaux, environnementaux et les citoyens d'autre part. Les régions leaders en Europe font leur, le principe de solidarité entre territoires, essentiel à la construction européenne.



### 3 décennies se seront bientôt écoulées

Malgré les alternances politiques, la coopération des 4 moteurs n'a jamais été remise en question durant ces 3 décennies. Elle apparaît aujourd'hui comme un noyau dur qui permet de conduire un dialogue avec les instances européennes et porter des coopérations en fonction des opportunités, là où les États peinent parfois à avancer.

Les 4 moteurs travaillent avec des « régions associées » (la Flandres en Belgique, le Pays de Galles, la Région de Malopolska en Pologne, la Province du Québec au Canada) et sont membres de réseaux de collectivités européens et internationaux (Vanguard Initiative, Climat group, ...).

On peut distinguer 4 grandes périodes, avec des champs de coopérations très ouverts et évolutifs avec des constances telles que : la mobilité des jeunes, les échanges culturels, les missions économiques conjointes vers d'autres destinations...

<b>1988-1998</b> <b>Affirmer la place des Régions en Europe</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombreuses réunions politiques</li><li>• Réunions régulières des délégations des régions à Bruxelles</li><li>• Actions de lobbying pour les grandes infrastructures de transport</li><li>• Programme de recherche sur "les régions actrices du processus d'intégration européenne".</li></ul>
<b>1998-2008</b> <b>Atteindre les objectifs de la stratégie de Lisbonnes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Multiplication des colloques et séminaires scientifiques, des projets collaboratifs de recherche. Volonté d'améliorer la participation des acteurs régionaux aux Programmes Cadre de Recherche et de Développement</li><li>• Participation des 4 moteurs à la mise en place de l'Espace européen de la recherche</li><li>• Tenue de 4 conférences tripartites pour l'emploi à Barcelone (1999), Lyon (2000), Milan (2002) puis Stuttgart (2008) réunissant les Régions, les syndicats de salariés et les organisations patronales.</li></ul>
<b>2008-2014</b> <b>Se mobiliser face à la crise et aux enjeux climatiques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ouverture d'un dialogue entre Clusters</li><li>• Echanges d'expériences sur le soutien aux PME (accès aux financements notamment)</li><li>• Conférence tripartite sur l'emploi des jeunes en 2013 à Stuttgart et lancement de la coopération pour la mobilité des apprentis.</li><li>• Adoption par les 4 moteurs du "Mémoire sur le Climat" promu par le Bade-Wurtemberg et la Californie et aujourd'hui ratifié par 188 collectivités (Under 2 Coalition).</li></ul>
<b>2014-...</b> <b>Relever les défis de l'industrie du futur et du numérique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réflexion sur l'industrie 4.0 et volonté de conduire un dialogue stratégique avec les acteurs de la filière de l'industrie automobile pour préparer la fin du moteur à combustion.</li><li>• Coopération en terme de recherche et innovation pour promouvoir la mobilité du futur (moteur mix électrique et hydrogène, mobilité en réseau, conduite autonome....).</li></ul>

# PRÉSENTATION DES 4 RÉGIONS



## Des Régions qui se ressemblent démographiquement ...

### Auvergne-Rhône-Alpes



- 7,8 millions d'habitants
- Augmentation de la population de 2006 à 2016 : + 8%

### Bade-Wurtemberg



- 10,8 millions d'habitants
- Augmentation de la population de 2006 à 2016 : + 1%

### Catalogne



- 7,5 millions d'habitants
- Augmentation de la population de 2006 à 2016 : + 6 %

### Lombardie



- 10 millions d'habitants
- Augmentation de la population de 2006 à 2016 : + 7 %

## ... un peu moins économiquement ...

Chiffres clés	Auvergne-Rhône-Alpes	Bade-Wurtemberg	Catalogne	Lombardie
<b>PIB (Eurostat)</b> Année 2015	250 mrds €	460 mrds €	204 mrds €	357 mrds €
Taux de croissance annuel moyen entre 2010 et 2015	1,78%	4,11%	0,07%	0,55%
<b>Les activités* (VA produite)</b>	Données 2014	Données 2016	Données 2015	Données 2015
Montant Total	218 505	476 760	197 564	320 210
Industrie	18,4% ↘	35,4% ↗	19,6% ↘	27,5% →
Agriculture	1,1% →	0,4% →	0,9%	1,0%
Services	73,7% ↗	59,5% ↘	74,8%	71,5%
<b>Effort de recherche*</b>	2,7%	4,9%	1,4%	1,3%
<b>Ouverture à l'international*</b>				
Exportations en 2015	56 Mrds €	191 Mrds €	64 Mrds €	111 Mrds €
<b>Emploi*</b>				
Agriculture	2,5%	1,1%	1,6%	1,5%
Industrie	17,0%	25,7%	24,8%	26,2%
Construction	6,2%	5,2%		6,0%
Services	74,3%	68,0%	73,6%	66,3%
Taux de chômage en 2016	8,8%	3,1%	18,6%	7,4%
Taux de chômage des jeunes	15%		42%	32,4%
<i>*Données régionales, sources :</i>	<b>CCIR</b>	Ministère de l'économie	IDESCAT	Région

## ... et pas du tout institutionnellement

La Région Auvergne-Rhône-Alpes dans un "État centralisé"	Le Land du Bade-Wurtemberg dans un "État fédéral"	La Région de la Lombardie dans un "État régionalisé "	La Province de Catalogne dans un "État régionalisé"
<b>Budget 3,1 Mrds €</b>	<b>Budget 47 Mrds €</b>	<b>Budget 24,2 Mrds €</b>	<b>Budget 23,3 Mrds €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les Régions en France n'ont pas de pouvoirs réglementaires. Les compétences sont éclatées entre de nombreux échelons territoriaux.</li> <li>■ De nouvelles compétences ont été accordées récemment aux Régions notamment le chef de filat du développement économique, de l'international et l'innovation.</li> <li>■ Les Régions françaises, qui représentent 13% des dépenses publiques en France, disposent d'une faible autonomie fiscale et sont confrontées à une baisse des dotations de l'État.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Chaque land a aujourd'hui sa propre Constitution qui organise, en accord avec la Constitution allemande, les compétences dont il a la responsabilité.</li> <li>■ Le principe de subsidiarité est prédominant en Allemagne. Les Régions disposent d'un large champ de compétences.</li> <li>■ Si les Länders ont une faible autonomie fiscale, ils représentent 40% des dépenses publiques. Une part significative de ce budget est lié aux rémunérations du personnel (enseignant, policiers, juges, ...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les régions italiennes disposent d'un pouvoir réglementaire d'auto organisation encadré et d'une large autonomie fiscale.</li> <li>■ Selon l'article 117 de la Constitution, les compétences des Régions sont définies par exclusion des compétences centrales. Leur champ est donc en constante évolution.</li> <li>■ 80% du budget de la Lombardie est aujourd'hui lié aux dépenses sociales et de santé, soit 19 Mrds €.</li> <li>■ La Lombardie revendique une application plus forte du principe de subsidiarité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Selon l'article 2 de la Constitution, les provinces jouissent de l'autonomie pour gérer leurs intérêts propres, l'État étant garant de la solidarité entre les territoires et de l'unité du pays.</li> <li>■ Les provinces disposent d'un périmètre d'action complémentaire à celui de l'État central et de compétences propres.</li> <li>■ Seule la Province Basque dispose d'une autonomie fiscale.</li> <li>■ La Catalogne revendique une autonomie renforcée voire l'indépendance.</li> </ul>
<b>Des compétences spécifiques</b>			
	La Police et la Justice L'Éducation, l'Université Les Aides Sociales	Les Aides Sociales La Santé	La Santé La Police
<b>Des compétences communes au sein des 4 Régions</b>			
L'économie, la recherche et l'innovation, l'international, l'environnement, la formation professionnelle, l'apprentissage, la culture, le sport			

## Un poids déterminant et un rôle moteur en Europe

Les régions des 4 moteurs sont similaires mais présentent des différences notables, notamment en termes de pouvoir régional (le budget consacré à la promotion du tourisme par le Bade-Wurtemberg est équivalent au budget consacré au développement économique en Auvergne-Rhône-Alpes).

Pôles économiques et de recherche, les régions des 4 moteurs représentent 10% de la population et du PIB de la zone euro et disposent ensemble d'un poids déterminant en Europe.



## UNE ENTENTE INFORMELLE

### Le dispositif de pilotage

Le Mémorandum de 1998, toujours en vigueur, prévoit la constitution d'un groupe de concertation informel, sans caractère institutionnel.

La coopération des 4 moteurs est ainsi pilotée à partir de :

- Présidence tournante d'une année, ce principe permettant aux 4 régions, à tour de rôle, d'apporter une impulsion politique tout en affirmant un principe de continuité pour poursuivre les objectifs définis lors de la présidence précédente,
- Rencontres au sommet entre les Présidents de Région, ... très occasionnelles et peu formelles mais qui permettent des avancées réelles,
- Rencontres entre les Vice-Présidents et Ministres en charge des coopérations européennes et internationales, de l'économie, de la recherche et de l'innovation, du numérique, de l'environnement (...) et des directeurs concernés, plus régulières et qui permettent une réelle interconnaissance.

**Pour le CESER, il paraît pertinent de renforcer le dispositif de pilotage politique, délaissé depuis une dizaine d'années. Il propose ainsi :**

- **d'allonger la durée des présidences pour la porter à 2 années tout en maintenant le principe de présidence tournante : en 2 ans, un président a le temps de bien appréhender la coopération et d'engager un certain nombre d'actions,**
- **d'organiser un sommet annuel des Présidents des 4 Régions et une réunion semestrielle des DGS, pour mieux partager les priorités : un dialogue au plus haut niveau est essentiel pour partager des priorités,**
- **de donner à un VP de la région la responsabilité du portage politique des 4 moteurs : au Bade-Wurtemberg, une délégation politique spécifique a été instaurée pour piloter la coopération des 4 moteurs, ce qui permet une plus forte implication.**

### Le dispositif de mise en œuvre

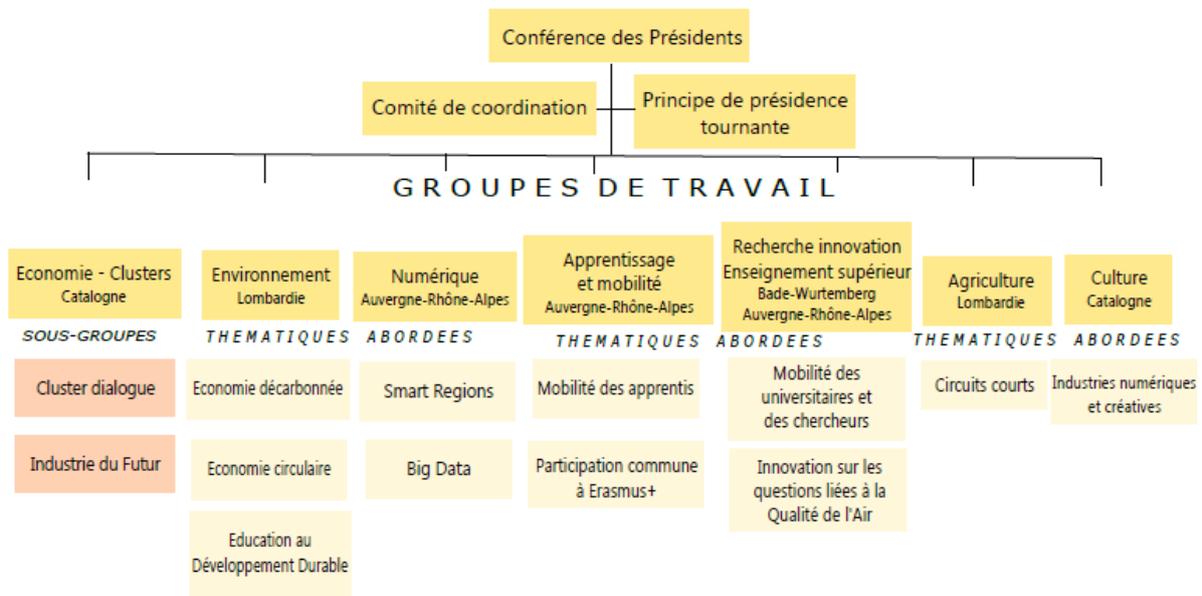
Si les débats d'orientation se tiennent en premier lieu à 4, les projets sont ensuite conduits de façon souple à 2, 3 ou 4 et parfois avec d'autres régions partenaires. On peut noter que la Catalogne est très présente dans les grands réseaux mondiaux.

Des groupes de travail sont constitués pour traduire et mettre en œuvre les priorités définies. Le nombre de groupes de travail dépend du nombre de sujets à traiter. Ces groupes sont composés de personnes dites ressources identifiées au sein des services régionaux qui peuvent faire appel à des experts.

En Auvergne-Rhône-Alpes, des référents 4 moteurs ont été nommés au niveau des principales directions impliquées dans la coopération des 4 moteurs : direction de l'économie, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, de l'environnement, de l'apprentissage. Cependant le temps dédié à la coopération des 4 moteurs apparaît faible au regard des différentes missions qui incombent à ces agents. La Direction des Relations Internationales assure la coordination d'ensemble.

Chaque région réserve un budget pour la mise en œuvre des priorités définies. L'enveloppe mobilisée par la Région Auvergne-Rhône-Alpe a été impactée par la baisse générale des moyens et notamment de ceux dédiés à la coopération et l'ouverture à l'international, même si cette baisse a été moins importante que pour les coopérations francophones et partenariats internationaux. Pour 2017, année de Présidence, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a ainsi mobilisé une enveloppe de 90 000€. Hors année de présidence, cette enveloppe se monte à 50 000€. Ce budget apparaît faible au regard des ambitions affichées.

# Organigramme 2017



La coopération des 4 moteurs ne dispose pas de fonds spécifiques pour soutenir les initiatives conjointes. Les projets partenariaux entre acteurs régionaux peuvent être soutenus via les politiques régionales ou au travers des programmes intracommunautaires (H2020, Interreg Europe, ...) mais cela s'avère parfois long et complexe.

Les Régions déploient cependant des dispositifs sectoriels particuliers ou préférentiels en direction des 3 autres régions partenaires. Par exemple en Auvergne-Rhône-Alpes, les régions des 4 moteurs sont retenues comme « zones géographiques prioritaires » pour :

- ④ développer l'accès des entreprises à de nouveaux marchés conformément au Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation,
- ④ développer les partenariats universitaires et scientifiques,
- ④ renforcer la mobilité des étudiants et apprentis.

Une aide forfaitaire complémentaire de 300€ est notamment attribuée aux étudiants et apprentis effectuant une mobilité au sein des 4 moteurs.

“ ”

« Le dialogue entre clusters d'Auvergne-Rhône-Alpes et du Bade-Wurtemberg a permis de monter des projets collaboratifs impliquant des entreprises des 2 régions. Si les partenaires allemands n'ont eu aucune difficulté pour mobiliser les fonds nécessaires, il n'en est pas de même pour la partie française. En Allemagne, les pouvoirs publics soutiennent les projets d'internationalisation des clusters. En France, il faut toujours que les initiatives s'inscrivent dans la bonne case ».

**Le CESER invite la Région Auvergne-Rhône-Alpes à se doter d'un budget et de moyens humains plus importants, en adéquation avec une réelle ambition, afin de mettre en œuvre des priorités définies dans le cadre des 4 moteurs. Ces moyens doivent notamment permettre de soutenir les projets collaboratifs engagés entre acteurs des 4 Régions. Il propose de systématiser des rencontres trimestrielles des chefs de délégation à Bruxelles**

**Le Conseil régional a aussi un rôle à jouer pour permettre aux acteurs régionaux de mobiliser des fonds européens en apportant un premier conseil (notamment via la délégation de la région à Bruxelles), puis en facilitant l'accès à un conseil plus expert.**



## FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES RÉGIONS EN EUROPE POUR MIEUX CONSTRUIRE L'UE

La participation des Régions à la construction de l'Union Européenne est un des objectifs centraux des 4 moteurs. Cette vision a largement évolué avec le temps, les Régions jouant un rôle bien plus important en Europe aujourd'hui avec l'émergence du Comité des Régions, des Macro-régions, de la Vanguard Initiative et la régionalisation de la gestion des fonds structurels.

Si la naissance de l'entente des 4 moteurs a été perçue, au tout début, de façon négative tant par les autorités nationales, européennes que mondiales, les 10 premières années de la coopération des 4 moteurs ont permis de nouer un dialogue politique de haut niveau et de mettre en évidence la contribution des Régions au sein du processus de construction de l'Union Européenne. A noter la conduite d'un programme de recherche sur "les régions actrices du processus d'intégration européenne", cofinancé par la Commission Européenne, durant cette période.

### Etre acteur au sein du Comité des Régions

L'installation, le 9 mars 1994, du Comité des Régions, organe consultatif (au même titre que le Comité Économique et Social Européen - CESE) inscrit dans le circuit institutionnel européen, marque la reconnaissance officielle du rôle des Régions et pouvoirs locaux en Europe.

« Quand on est nommé rapporteur au sein du Comité des Régions, on est en lien direct avec le Commissaire européen concerné. On est en capacité de faire venir la bonne personne en Région pour pouvoir négocier ».

**Le CESER demande à ce que le pouvoir exécutif de la Région Auvergne-Rhône-Alpes soit représenté et impliqué fortement au sein du Comité des Régions.**

### Promouvoir en Europe une application élargie du principe de subsidiarité

Si l'U.E. a affirmé, dès 1986, le principe de Subsidiarité, l'application de ce principe demeure un enjeu en Europe. Le principe de subsidiarité vise à privilégier le niveau inférieur d'un pouvoir de décision aussi longtemps que le niveau supérieur ne peut pas agir de manière plus efficace. La transcription de ce principe dans les Traités européens protège la capacité de décision et d'action des États membres. Elle légitime l'intervention de l'U.E. dès lors que les objectifs d'une action ne peuvent pas être réalisés de manière suffisamment efficiente par les États membres, quelle qu'en soit la nature de la raison. Parce que chaque pays demeure libre de s'organiser au niveau territorial, ce principe n'est pas directement applicable aux Régions.

Les représentantes de la Région Lombardie, auditionnées par le CESER, ont insisté sur l'importance de défendre en Europe une approche plus large du principe de subsidiarité. L'enjeu est largement partagé par notre région. En effet, les Régions françaises peinent à faire entendre leur voix lors du déploiement du plan d'investissements pour l'Europe, alors que 55 % de l'investissement public est réalisé par les Administrations Publiques Locales.

**Le CESER défend au travers des 4 moteurs en Europe une conception large du principe de subsidiarité qui donne une reconnaissance réelle aux pouvoirs locaux instaurés par les États membres au sein de l'U.E.**

## L'action de lobbying menée par les 4 moteurs

Les Régions des 4 moteurs ont élaboré de nombreuses « Positions communes ».



*Le 21 mars 2012, les 4 présidents de Régions se sont rendus ensemble à Bruxelles. Ils ont été reçus par Michel Barnier et les chefs de cabinet de Dacian Colos et Johannes HAHN, Commissaires européens. Ils ont aussi été reçus par les Présidents de Commission du Parlement européen concernés. La mission s'est conclue avec la tenue de la 1<sup>ère</sup> réunion des parlementaires des 4 moteurs.*

*Ce process, jugé pertinent, a été reconduit depuis.*

**P**our affirmer le rôle des Régions en Europe :

- ④ Exemple de la déclaration conjointe du 11 juillet 2011 visant à :
  - ⊕ mettre en valeur le rôle joué par les territoires en tant que moteurs de l'Europe,
  - ⊕ défendre les compétences et intérêts des 4 Régions, en tant que moteur de l'économie,
  - ⊕ soutenir les processus qui renforcent les droits civils et la paix dans les pays du sud de la Méditerranée, ...

**P**our défendre les intérêts des 4 Régions en amont de la définition de nouvelles politiques européennes intéressant les régions :

- ④ Quelques exemples
  - ⊕ en 2012, Position commune sur les politiques régionales européennes, en amont de la programmation 2014-2020,
  - ⊕ en 2017, Position commune en amont de la révision à mi parcours programme Horizon 2020, relatif à la recherche et l'innovation,
  - ⊕ en 2017, Contribution au débat sur le devenir de la politique de cohésion.

**P**our marquer leur engagement :

- ④ Quelques exemples
  - ⊕ déclaration du 21 février 2007 sur le changement climatique,
  - ⊕ tribune commune sur la transition numérique en octobre 2017.

Ces « position papers » sont relayés conjointement par les responsables politiques des 4 moteurs auprès des représentants de la Commission Européenne. Les Régions des 4 moteurs disposent ensemble d'un poids important et obtiennent en règle générale un RDV avec le ou la Commissaire européen(ne) concerné(e) pour exposer leurs revendications. Ils sont aussi relayés via les Députés européens des 4 régions et le Comité des Régions.



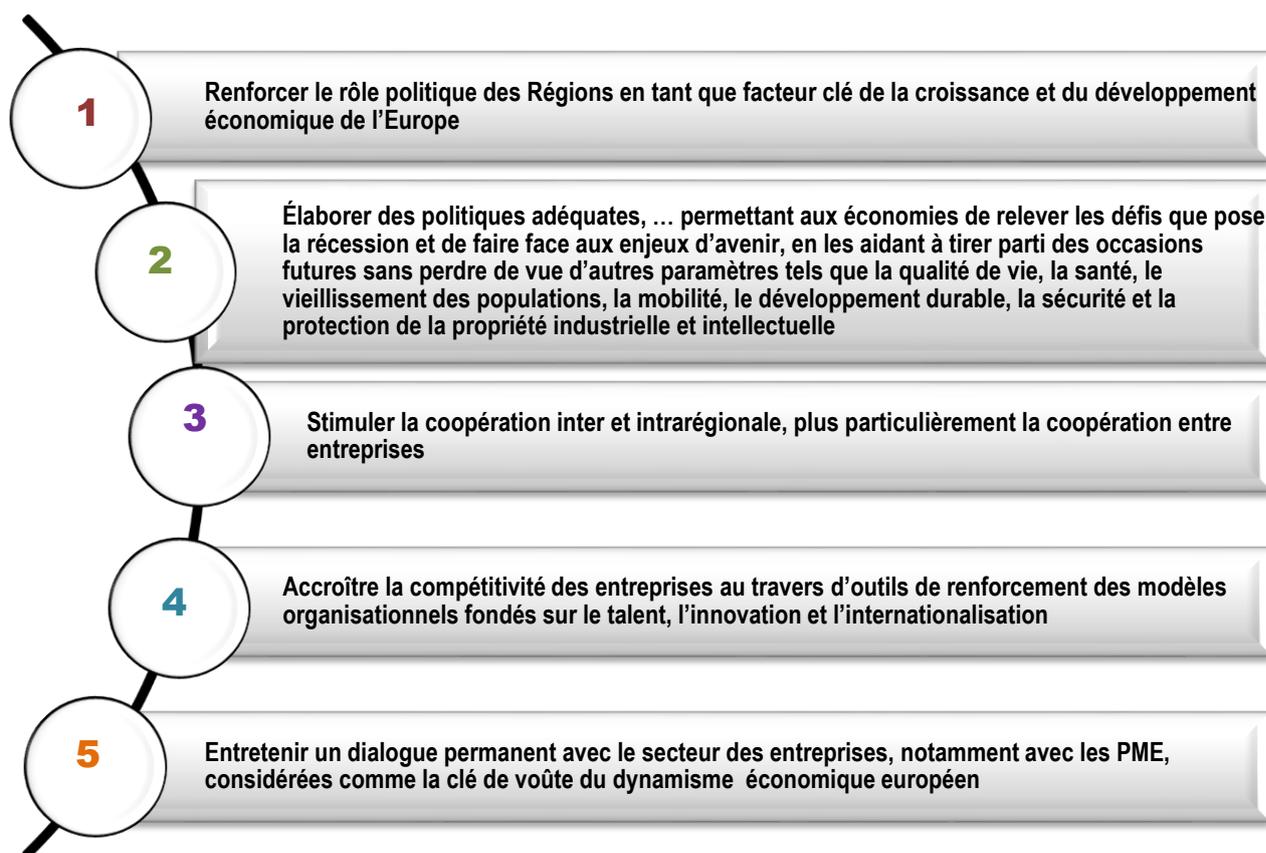
**L'intérêt de ce travail de concertation et de lobbying a été souligné par l'ensemble des représentants des Régions auditionnés et mérite d'être poursuivi.**

**Le CESER invite les Régions des 4 moteurs à ouvrir le dialogue avec les acteurs et citoyens de leur territoire en amont de l'élaboration de ces positions communes.**

## Partie II : Quatre Régions, Quatre moteurs du développement économique de l'Europe

Les Régions des 4 moteurs représentent 10,6 % du PIB de la zone euros, 4 des plus grandes régions industrielles mais aussi des économies fortes sur le plan du tourisme, des services... La coopération des 4 moteurs permet d'ouvrir des cercles de dialogue stratégique entre pouvoirs publics et acteurs économiques et sociaux de 4 grandes régions en Europe. Elle favorise, un échange de bonnes pratiques et permet de renforcer la coopération.

**La déclaration de Sitges, du 26 janvier 2009** (à découvrir en annexe), signée par les Ministres et Vice-Présidents en charge de l'Économie des Régions des 4 moteurs pour l'Europe, du Pays de Galles et de la Flandre, a permis d'affirmer une volonté partagée de :



Plusieurs axes d'intervention ont dès lors été envisagés :

- l'organisation de missions commerciales conjointes,
- l'encouragement de la coopération entre Agences régionales de développement international,
- le développement de projets européens,
- la conduite d'un dialogue entre clusters,
- le rapprochement des entreprises, des centres de décision et des pôles de connaissances.

Ces priorités conservent toutes leur pertinence, et le CESER a souhaité porter un regard plus particulier sur les objectifs 2 et 4.

**Le CESER insiste sur le fait que l'économie ne se suffit pas à elle-même. Le développement économique est la résultante d'une somme de facteurs économiques, sociaux, environnementaux et culturels.**

Les enjeux de l'égalité sociale et de l'inclusion des plus fragiles entraînent des investissements nécessaires à l'éducation et à la formation de nouvelles compétences, pour une croissance économique plus pérenne et plus forte. Les métiers de demain, pour nombre d'entre eux, ne sont pas encore présents, ni même connus. Pour répondre aux enjeux mondiaux, les entreprises investiront en masse dans les prochaines années là où les compétences seront présentes et où l'environnement sera le plus propice.

**Les collectivités, et plus particulièrement les 4 moteurs, ont un rôle à jouer en démontrant que l'enjeu social peut être une opportunité pour créer une nouvelle dynamique d'ensemble qui ne délaisse ni citoyen, ni territoire. Ceci est possible grâce à la coalition des forces vives présentes sur leurs territoires, mais également en fédérant les forces inter-régions.**



*L'exemple du Bade-Wurtemberg en la matière est intéressant car il offre la perspective d'un modèle nouveau : « Dans notre land, chaque territoire porte une entreprise leader sur son marché et qui rayonne largement à l'international. Il n'y a pas de friche industrielle ni de désert économique. De plus, ils ont accueilli 150 000 réfugiés en 2015, qu'ils accompagnent, avec des aides de l'état fédéral, et qui trouveront des postes dans des métiers en crise et délaissés par les allemands : restauration, services à la personne, artisans de bouche ».*

## **MOBILISER LES ACTEURS RÉGIONAUX POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX D'AVENIR**



L'ouverture d'un dialogue stratégique entre les 4 régions permet de mobiliser les forces économiques et de recherche des territoires pour se saisir de grands enjeux d'avenir.

Dans la stratégie Europe 2020, la Commission Européenne a pointé 7 grands défis à relever :

La santé, l'évolution démographique et le bien-être

La sécurité alimentaire, l'agriculture durable, la recherche marine et maritime et la bio économie

L'énergie sûre, propre et efficace

Les transports intelligents, verts et intégrés

L'action climatique, l'environnement, l'efficacité des ressources et matières premières

Les sociétés inclusives, innovantes et réflexives

Des sociétés sûres

Chaque région a été invitée à définir une Stratégie Régionale d'Innovation et de Spécialisation Intelligente (SRI-SI) en amont de la mise en œuvre des politiques régionales européennes sur la période 2014 – 2020. Ce travail, conduit de façon concomitante dans les 4 régions, a permis par la suite d'engager un dialogue stratégique et d'identifier de nouveaux champs de collaboration :

- ⊙ Santé et alimentation entre Auvergne-Rhône-Alpes et la Lombardie,
- ⊙ Industries émergentes entre la Lombardie, la Catalogne et le Bade-Wurtemberg (on peut, d'ailleurs, légitimement s'étonner de l'absence de mobilisation d'Auvergne-Rhône-Alpes sur la question des industries émergentes),
- ⊙ E-mobilité entre Auvergne-Rhône-Alpes et le Bade-Wurtemberg pour trouver les bases industrielles et économiques en vue de la fin des moteurs à combustion.

Les clusters sont au cœur de ces démarches et permettent d'aller au-devant des entreprises.

**Le CESER invite les acteurs des 4 moteurs à partager largement les conclusions de ce dialogue stratégique avec les acteurs régionaux pour enrichir cette réflexion.**

**Il souligne le rôle majeur que peuvent jouer les régions des 4 moteurs pour construire des réponses adaptées face aux enjeux de santé, de vieillissement des populations et du bien-être de tous.**

**Il souhaite que la Délégation à Bruxelles de la Région Auvergne-Rhône-Alpes travaille davantage en lien avec les clusters régionaux et leur apporte un ensemble de services : elle doit être en capacité d'exercer une veille et un lobbying efficace sur les politiques européennes en faveur de la recherche et de l'innovation dans les champs stratégiques pour Auvergne-Rhône-Alpes (transports et mobilité, industrie du futur, ...). Un échange de bonnes pratiques entre les délégations à Bruxelles des Régions des 4 moteurs permettra de bénéficier des expériences de chacun et d'envisager des collaborations.**



## Un partenariat stratégique à étoffer avec l'État de Californie

La Californie a engagé un partenariat avec les 4 moteurs pour promouvoir l'engagement des Régions face aux enjeux climatiques. 188 collectivités sont aujourd'hui signataires de l'engagement « Under 2 ».

En effet, plusieurs États américains sont en opposition ouverte au revirement politique fédéral américain. Portée notamment par les grandes entreprises de la Silicon Valley, la Californie y voit une opportunité réelle pour les industries du futur ainsi que pour le bien vivre de ses citoyens. La ville de Los Angeles vient même de signer, à Paris avec 11 autres villes, une déclaration commune les engageant à acheter propre et à tendre vers « le zéro émission » d'ici 2030.



**Ce partenariat avec la Californie est l'opportunité d'une proche collaboration sur des sujets impactant tant en termes d'emplois, que de transformation de leur industrie. Les 4 moteurs peuvent aussi devenir un référent de poids en tant que partenaire avec d'autres États américains.**

Le CESER invite le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes à participer au forum sur le climat qui se tiendra en Californie en septembre 2018 et à mobiliser à cette occasion l'ensemble des acteurs économiques mais également culturels, sociaux et environnementaux, qui jouent un rôle majeur dans la dynamique de nos territoires.



## ACCROÎTRE LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES ET NOTAMMENT DES TPE-PME

Différents leviers permettent d'accroître la compétitivité de nos entreprises dont l'ouverture à l'international, l'accès à l'innovation et aux financements.

### Le renforcement de l'ouverture à l'international des entreprises

Le dialogue entre clusters, qui s'est engagé depuis bientôt 10 ans, a permis de favoriser leur internationalisation. La coopération des 4 moteurs apparaît cependant aujourd'hui comme un cercle trop étroit pour de nombreux clusters dans une économie qui s'est largement internationalisée. La Lombardie a décidé de s'appuyer sur la coopération des 4 moteurs pour soutenir plus particulièrement l'internationalisation de 2 clusters.

Les Régions des 4 moteurs ont décidé de conduire régulièrement des missions commerciales conjointes.

### Quelques exemples

- 2017** : mission en Scandinavie, organisée par Auvergne-Rhône-Alpes
- 2015** : mission au Chili, organisée par la Catalogne (accueil par le Premier Ministre)
- 2014** : mission au Québec, avec la signature d'une déclaration de partenariat
- 2013** : mission dans la région du Danube (Novi Sad – Serbie)
- 2012** : mission institutionnelle, technique et économique dans le domaine de la biomasse et du traitement de déchets menée à Cordoba (Argentine)-Initiative Clean Tech. the Four Motors for Mercosur
- 2010** : mission économique dans le secteur de l'industrie agroalimentaire dans les Etats du Paraná et du Minas Gerais (Brésil).
- 2008** : mission en Russie sous la Présidence du Bade-Wurtemberg. Participation à l'Euro-russian Forum sur les technologies agro-alimentaires à Ekaterinbourg (Russie)
- 2007** : participation au « FICCI Environment Conclave » (Congrès national des Chambres de Commerces indiennes sur l'environnement) à New Delhi (Inde)
- 2006** : mission économique dans le secteur du développement durable et des technologies vertes au Maroc
- 2003** : mission aux États-Unis, à l'initiative de la Région Rhône-Alpes
- 2002** : mission en Chine, sous la Présidence Lombarde

La mobilisation de nos entreprises lors de ces missions apparaît cependant trop faible. Lors du voyage organisé au Chili par la Catalogne en 2015, cette dernière a mobilisé plus de 100 entreprises, dont 2 entreprises de notre région.

Lors de la récente présidence d'Auvergne-Rhône-Alpes, une mission conjointe a été conduite en Scandinavie autour des sciences de la vie et des technologies propres. Cette mission a permis à une quinzaine de représentants des 4 Régions et une trentaine d'acteurs économiques régionaux – entreprises, têtes de réseaux et clusters – de créer de nouvelles opportunités sur les plans économique et technologique.

D'autres opportunités ont cependant été manquées : lors de la mission au Maroc, pilotée par le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les régions partenaires des 4 moteurs n'ont pas été conviées.

Ceci est symptomatique d'une organisation peu efficiente que nous avons déjà pointée du doigt lors d'un précédent rapport. Manque de concertation avec les acteurs économiques régionaux à l'amont, limitation à une mission conjointe par an, ceci fragilise la qualité du partenariat noué grâce à la coopération des 4 moteurs et nuit à notre image de leader.

La création d'un club d'entreprises des 4 moteurs annoncée lors de la cérémonie de passation de la présidence et l'idée de leur apporter des facilités d'accès aux grands salons internationaux qui se tiennent dans les 4 régions permettront des avancées.



**Pour le CESER, il appartient à la nouvelle Agence régionale de développement économique de se saisir vigoureusement de ce levier pour mieux tirer parti de ces opportunités. Il invite les 4 Régions à envisager l'ensemble des facilités qu'elles peuvent mutuellement s'apporter et à mobiliser aussi les métiers d'arts.**



*« Envisager une représentation des métiers d'arts lors de certains salons permettra une plus grande visibilité des 4 moteurs et de véhiculer une bonne image ».*

*« Le Bade-Wurtemberg dispose par exemple chaque année d'un stand de 300m<sup>2</sup> qui offre une très belle visibilité lors du salon d'Hanovre en Basse Saxe ».*



**Le cercle des 4 moteurs apparaît pertinent pour favoriser l'internationalisation des jeunes entreprises. Des initiatives ont été menées par le passé dans ce sens et un bilan mérite d'être tiré de ces expériences. Le dispositif « Erasmus pour entrepreneurs » déployé récemment par la Commission Européenne offre des possibilités nouvelles à explorer.**

### L'accès des entreprises à l'innovation

Les Régions les plus avancées en Europe ont un rôle essentiel à jouer pour renforcer l'effort de recherche et promouvoir l'innovation dans des secteurs stratégiques tels que la transition énergétique, la digitalisation des entreprises, les nouveaux services à la personne, la e-mobilité, mais aussi pour inventer l'industrie et plus largement la société de demain.



**Le montage de projets collaboratifs et une plus grande participation des PME dans le cadre de H2020 constituent 2 défis à relever.**

**Le CESER souhaite voir l'ouverture de groupes de travail et le montage de projets européens sur l'ensemble des thématiques qui intéressent les clusters des régions des 4 moteurs.**

*« Le développement du partenariat entre Clusters a permis la création d'un groupe de travail entre L-UTB et un cluster homologué au Bade-Wurtemberg. Ce dialogue a abouti en 2017 au dépôt de 3 projets partenariaux entre des entreprises des 2 régions ».*

### L'accès des PME aux financements

Si le financement des Start-up ou des grandes entreprises et ETI est assuré de façon satisfaisante en Auvergne-Rhône-Alpes, il n'en est pas de même pour les petites entreprises. Tant le Bade Wurtemberg que la Lombardie disposent de places financières fortes. La Commission Européenne soutient le développement d'outils d'ingénierie financière pour mieux aller au-devant des entreprises et renforcer l'effet levier des fonds publics.

**Il est, pour le CESER, pertinent de rapprocher les places financières locales pour chercher à conforter les actions de sensibilisation et formation des dirigeants de PME, déployer des outils financiers en direction des PME (fonds de dette, fonds en capital) et orienter l'épargne vers ces solutions.**



## LA FORMATION, LEVIER DURABLE DE LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

Le renforcement des compétences est essentiel au développement économique.

La coopération des 4 moteurs est un levier pour favoriser :

- ✦ l'internationalisation des parcours de formation au travers notamment de la mobilité étudiante,
- ✦ de nouveaux modes de formation pour répondre à des besoins naissants,
- ✦ le déploiement de l'apprentissage d'un nouveau type.



*« Depuis 2010, les 4 moteurs sont partenaires du Mondial des métiers »*

### Favoriser l'internationalisation des parcours de formation et la mobilité des jeunes

Cet objectif est un des objectifs premiers de la coopération des 4 moteurs et a été largement encouragé par le lancement du programme européen ERASMUS.

En 30 ans, une soixantaine d'accords interuniversitaires ont été signés entre Rhône-Alpes et des établissements des 4 moteurs, dont 30 avec le Bade-Wurtemberg pour renforcer l'internationalisation des parcours de formation.

Suite à la conférence tripartite sur le thème de l'emploi des jeunes, conduite en 2013 à l'initiative du Bade-Wurtemberg, les Régions des 4 moteurs ont mis un accent nouveau en faveur de la mobilité des apprentis.

En Auvergne-Rhône-Alpes, la contrainte exercée depuis plusieurs années sur les ressources des Régions conduit aujourd'hui à une baisse significative du soutien régional à la mobilité des jeunes, même si un effort nouveau a été fait en direction des apprentis. Le dispositif de soutien renforcé à la mobilité des étudiants vers une des régions des 4 moteurs a néanmoins été maintenu.



*La Région Auvergne-Rhône-Alpes a signé un 1<sup>er</sup> accord pour la formation professionnelle et la mobilité des jeunes en 2006 avec la Catalogne, 2011 avec la Lombardie et 2013 avec le Bade Wurtemberg.*

Que nous enseignent les chiffres en matière de mobilité étudiante (données 2016) ?

- ✦ 333 stages ont été effectués par des apprentis de la région dans les 3 régions partenaires, ce qui représente 22% des mobilités. 81% des stages en Espagne se déroulent en Catalogne, 50% des stages en Allemagne dans le Bade-Wurtemberg et 42% des stages en Italie en Lombardie.
- ✦ 344 bourses Explora Sup, ont été attribuées à des étudiants en enseignement supérieur, grâce aux partenariats noués au travers des 4 moteurs, sur un total estimé par le CESER d'environ 8000 bourses (chiffre approximatif).

**Ainsi, la coopération des 4 moteurs apparaît comme un point d'appui pour soutenir de nouvelles formes de mobilité en direction des apprentis mais aussi en direction des étudiants entrepreneurs.**

**Au niveau de l'enseignement supérieur, l'enjeu est aujourd'hui d'approfondir la coopération entre établissements en privilégiant la mise en place de parcours de formation conjoints, de doubles diplômes dans l'esprit du programme commun d'études en sciences économiques (le Multirégional International Business Program – MIB) conçu dans les premières années de la coopération : il s'agit de traduire dans les faits le grand projet de création d'universités transfrontalières.**



## Répondre aux nouveaux besoins et mobiliser les nouveaux outils numériques

De nouveaux métiers émergent alors que d'autres disparaissent. Ainsi le manque de compétences, qui freine fortement le déploiement du numérique, mobilise les régions des 4 moteurs :

*« Nous devons être capables de former plus de data-analysts, de data-scientists et d'ingénieurs qui construiront la croissance de demain. C'est pourquoi les régions des 4 moteurs devront mieux adapter les formations qu'elles proposent d'une part pour répondre aux besoins du marché du travail et d'autre part pour rendre ces filières attractives auprès des jeunes, et plus particulièrement des jeunes femmes, pour qu'ils et elles s'intègrent dans les carrières numériques. »*

*Tribune des 4 moteurs pour l'Europe, octobre 2017*



**Pour le CESER, il est aujourd'hui pertinent de favoriser un partage d'expériences pour accompagner le déploiement d'une offre de formation adaptée aux nouveaux métiers (métiers liés à la promotion d'un développement plus durable et au numérique notamment).**  
**La coopération des 4 moteurs est une opportunité à saisir comme point d'appui pour internationaliser dès l'origine ces nouveaux parcours de formation.**

Les nouveaux outils numériques révolutionnent les formes d'apprentissage et offrent de nouvelles perspectives. La Région du Bade-Wurtemberg projette ainsi de favoriser, lors de son année de présidence, une coopération virtuelle entre établissements de formation.



**« Le concours lancé entre jeunes designers des 4 régions a permis une large mobilisation à un moindre coût ».**



**La coopération 'virtuelle' entre établissements permettra de toucher un plus grand nombre de jeunes à un moindre coût. C'est aussi un levier pour préparer les jeunes à effectuer une mobilité à l'international et poursuivre ensuite les échanges.**

### Promouvoir l'apprentissage ou plus largement l'alternance

La réussite économique du Bade-Wurtemberg est, selon ses représentants, largement liée à l'importance et la qualité du système d'apprentissage en Allemagne. Le renforcement de ce mode de formation est aujourd'hui une priorité au niveau national et régional en France, mais aussi en Lombardie. Une plus forte mobilisation des entreprises est notamment nécessaire.



**Au-delà du soutien à la mobilité des apprentis, la coopération des 4 moteurs est un levier pertinent pour renforcer l'apprentissage des langues durant le cursus d'apprentissage et déployer des parcours de formation par apprentissage ouverts sur l'Europe.**  
**La mise en place de formations de formateurs communes entre régions des 4 moteurs permettra de renforcer les compétences clés et d'édifier les passerelles utiles entre les hommes pour atteindre ces objectifs.**

**L'APPRENTISSAGE DES LANGUES ET LE DIALOGUE INTERCULTUREL SONT À LA BASE DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE**



« *La langue de l'Europe, c'est la traduction* » comme aimait le dire Umberto Eco

L'Union Européenne se caractérise, en effet, par sa grande diversité culturelle et linguistique. La mise en place du marché unique européen permet une libre circulation des hommes et repose sur le multilinguisme et le dialogue des Cultures.

La coopération nouée entre régions des 4 moteurs a permis de favoriser l'apprentissage des langues et de dynamiser les échanges culturels :

- Des cours de langues intensifs pour les personnels des universités et administrations ont été déployés dans les premières années de la coopération et jusqu'en 2008.
- Les richesses culturelles des Régions des 4 moteurs ont régulièrement été mises à l'honneur lors des grandes manifestations ou au sein de grands centres culturels de chacune des régions.

Si de nombreux projets ont favorisé les échanges linguistiques et interculturels entre nos 4 régions, ces initiatives demeurent trop ponctuelles.

**Pour le CESER, les 4 moteurs ont une belle occasion d'engager une réflexion plus poussée autour des enjeux interculturels et linguistiques afin de se doter d'une stratégie à moyen terme permettant de dynamiser davantage les échanges interrégionaux ainsi que leur rayonnement tant au sein de l'Europe que dans les autres continents.**

**Il importe que les 4 moteurs aillent véritablement au devant des citoyens et plus particulièrement des jeunes. Il propose dans cette perspective quelques pistes concrètes :**

- Permettre une large mobilisation citoyenne :
  - Identifier des temps forts dans chaque région permettant une large mobilisation citoyenne (dans l'esprit de la Biennale de la danse à Lyon qui travaille en lien avec de nombreux centres socioculturel) et nouer un partenariat durable pour permettre une présence des différentes régions à cette occasion.
  - S'appuyer sur les réseaux de jumelage pour offrir un accueil des délégations étrangères dans les familles.
  - Célébrer plus particulièrement la journée de l'Europe.

■ Investir la formation initiale :

- En primaire : Un éveil linguistique et aux cultures du monde est mené en France en primaire. Un outil pédagogique pourrait-être conçu pour raconter la vie d'un enfant du même âge dans les différentes régions des 4 moteurs et mis à la disposition des instituteurs.

*« Le CESER s'est heurté à des difficultés pour dialoguer avec les représentants de la Délégation du Bade-Wurtemberg à Bruxelles. Lorsque cet échange a pu enfin se tenir, la barrière de la langue a été évoquée ».*

*Un ensemble de chantiers de rénovation du patrimoine ont été menés entre jeunes des 4 régions dans les années 2007 à 2013. Exemple des chantiers de réhabilitation des sentiers dans le Vercors et des chantiers de rénovation de bâtiments anciens dans le Bade-Wurtemberg.*



- ▣ Au collège : Le collège est marqué par l'intensification de l'apprentissage des langues. Les outils numériques permettent d'intensifier les échanges entre classes de jeunes auverhônals apprenant l'allemand et jeunes du Bade-Wurtemberg apprenant le français, etc. De nouveaux outils numériques pourraient être expérimentés au travers de la coopération des 4 moteurs puis déployés largement en s'appuyant sur les comités de jumelage.
- ▣ Au lycée : L'étude de textes littéraires est une fenêtre ouverte vers la compréhension des cultures du monde. De nombreux établissements animent des cercles de lecture et participent à l'octroi de prix littéraires. Des auteurs des 4 régions, nouvellement traduits, pourraient être mis à l'honneur lors de ces événements.

Le monde du sport s'est lui aussi mobilisé autour de la coopération des 4 moteurs en organisant des rencontres sportives (athlétisme, gymnastique,...).

### L'engagement d'un travail autour des Arts, de la création et des industries culturelles et créatives

Selon l'UNESCO, les industries culturelles et créatives regroupent « *les secteurs d'activités ayant comme objet principal la création, le développement, la production, la reproduction, la promotion, la diffusion ou la commercialisation de biens, de services et activités qui ont un contenu culturel, artistique et/ou patrimonial.* »

Ainsi, au-delà des industries culturelles traditionnellement reconnues que sont l'édition, le cinéma, la musique, la radio, la télévision et les arts de la scène et, depuis peu, les jeux vidéo, la notion d'industries créatives peut inclure l'architecture, le design, la publicité, l'artisanat d'art, la mode ou le tourisme culturel.

Participant à la fois du dynamisme des territoires et d'un rayonnement international exceptionnel, les secteurs de la culture et de la création constituent un vivier d'emplois autour d'une grande diversité de métiers souvent délocalisables et attractifs notamment pour les jeunes.

Dans ces secteurs, les enjeux du soutien à la créativité, de la protection de la propriété intellectuelle, de la sécurisation des emplois sont majeurs.

Un travail sur les industries créatives et culturelles a été engagé par les 4 moteurs depuis 3 années maintenant. Cette priorité a été maintenue lors de la Présidence d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Diverses initiatives ont ainsi été conduites :

- La Cité du design de Saint Etienne a investi un espace de 250m<sup>2</sup> lors de la triennale du Design de Milan qui s'est tenue en 2017 pour présenter ses initiatives sur « les mutations du travail » et le projet « après Fukushima » de l'école supérieur d'art et de design de Saint-Etienne.
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes a invité ses régions partenaires à participer au Forum European Lab qui se tient chaque année à Lyon et a pour but de penser l'avenir de la Culture dans le contexte en crise et en mutations qui traverse les sociétés européennes. Autre manifestation mise à l'honneur : le Mirage festival qui interroge les liens entre travail créatif et monde industriel.

**LA COHÉSION SOCIALE, CIMENT D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE**



Le 25 mars 2017 à Rome, les dirigeants des 27 pays de l'Union Européenne se sont unis pour déclarer :

« En ces temps de changement et conscients des préoccupations de nos concitoyens, nous affirmons notre attachement au programme d'une Europe sociale :



**Qui** en s'appuyant sur une croissance durable, favorise le progrès économique et social ainsi que la cohésion et la convergence, tout en veillant à l'intégrité du marché intérieur,

**Qui** prenne en compte la diversité des systèmes nationaux et le rôle essentiel des partenaires sociaux,

**Qui** promeuve l'égalité entre les femmes et les hommes et qui œuvre en faveur de droits et de l'égalité des chances,

**Qui** lutte contre le chômage, les discriminations, l'exclusion sociale et la pauvreté,

**Où** les jeunes bénéficient du meilleur niveau d'éducation et de formation et peuvent étudier et trouver un emploi sur tout le continent.

**Qui** préserve notre patrimoine culturel et favorise la diversité culturelle. »



**Les Régions des 4 moteurs peuvent, mieux que toutes autres, explorer les voies d'un développement économique inclusif. Travailler sur la cohésion sociale nécessite d'ouvrir la coopération en direction d'autres acteurs : acteurs de l'économie sociale et solidaire, mouvement associatifs, syndicats de salariés et employeurs.**

Elles sont notamment confrontées à des difficultés communes :



Des problématiques telles que le vieillissement des populations et la désertifications médicales des territoires ruraux mobilisent l'ensemble des 4 Régions. Les outils numériques offrent notamment de nouvelles possibilités.



**Les Régions peuvent ouvrir des espaces pour un dialogue stratégique avec les acteurs sur les territoires et favoriser des expérimentations pour déployer des solutions économiquement viables et répondre à ces nouveaux défis. Le CESER approuve l'impulsion nouvelle donnée par le Bade-Wurtemberg en faveur de l'ouverture d'un dialogue entre régions des 4 moteurs sur ces questions et souhaite qu'Auvergne-Rhône-Alpes s'y associe.**



La problématique de l'insertion des jeunes dans l'emploi apparait centrale pour 3 des régions.



**Des solutions sont à rechercher en s'appuyant sur la réussite du Bade-Wurtemberg et au travers d'un partage d'expériences entre chacune des régions.**



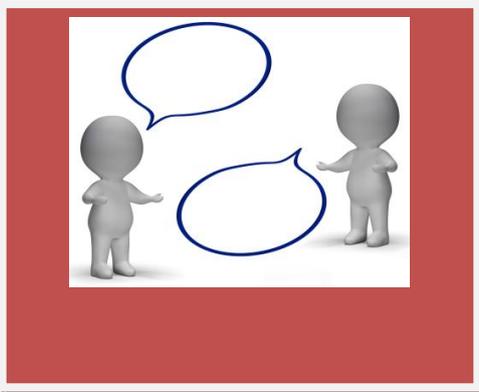
L'enjeu de l'accueil des migrants est depuis quelques années prégnant en Europe. Les Régions leaders ont un rôle particulier à jouer pour se montrer solidaire.

La Région du Bade-Wurtemberg a largement ouvert ses portes en accueillant près de 200 000 personnes entre 2015 et 2017. Elle engage aujourd'hui d'importants moyens pour héberger mais aussi permettre l'insertion de ces personnes dans l'emploi dans un horizon de 3 ou 4 ans. Elle s'appuie notamment pour ce faire sur ses secteurs d'activité en tension. Elle a su faire d'une contrainte de réelles opportunités économiques pour dynamiser son territoire et ainsi mieux répondre aux besoins de main d'œuvre de certains secteurs désertés par ses citoyens. En Auvergne-Rhône-Alpes, les chiffres sont nettement moindres mais les enjeux sont de même nature.



**Le CESER invite les Régions des 4 moteurs à ouvrir un dialogue sur « les leviers pour une insertion réussie dans l'emploi des réfugiés ».**

## **PARTIE III : La mobilisation et le dialogue entre les acteurs régionaux**



La coopération des 4 moteurs pour l'Europe a permis en près de 30 ans de nouer de nombreux liens entre les acteurs des différentes régions. Beaucoup d'initiatives ont vu le jour grâce à cette coopération et volent aujourd'hui de leurs propres ailes.

On observe cependant depuis quelques années un recentrage sur le volet économique et les actions de lobbying. De plus, on constate que la coopération des 4 moteurs manque de visibilité.



**LA MOBILISATION DES FORCES VIVES DES 4 RÉGIONS**

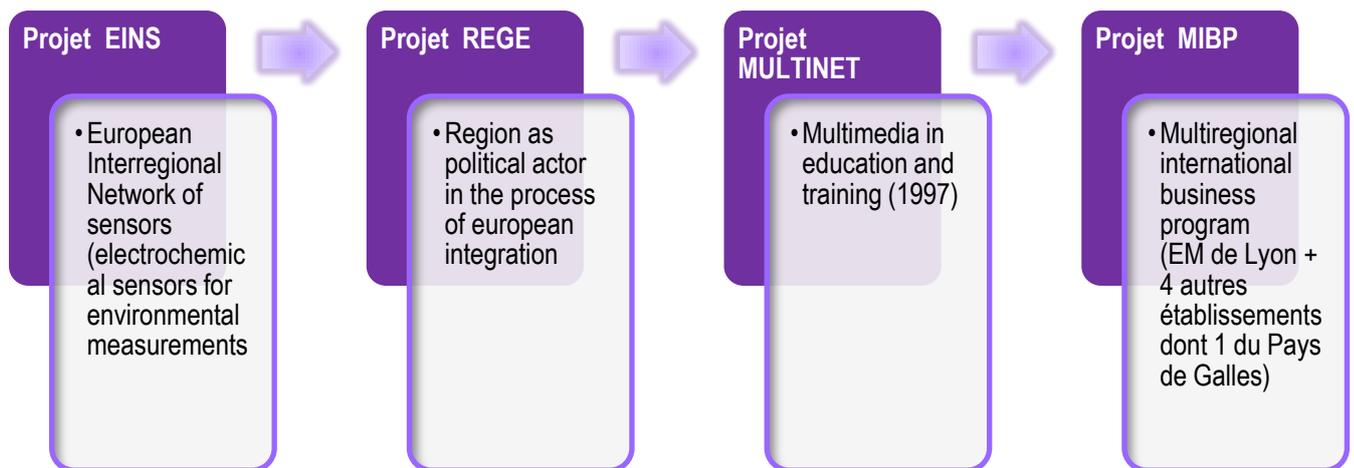


La coalition des forces vives avec la Région est le moyen de peser sur cette coopération. Pourtant, on observe depuis plusieurs années une moindre mobilisation des acteurs d’Auvergne-Rhône-Alpes.

**L’importance du dialogue entre acteurs de l’enseignement supérieur et de la recherche aux origines de la coopération**

Initié en 1990, le groupe de travail « Enseignement supérieur et recherche » a permis de renforcer les relations entre les acteurs de la recherche et de l’enseignement supérieur des 4 régions. Les bilans font état de l’organisation de 80 colloques et séminaires entre 1990 et 1998 et de la tenue de 36 réunions d’experts ! Des rencontres régulières des recteurs et présidents d’universités se sont tenues durant les années 90.

Ces rencontres ont permis de nouer des relations durables : on dénombre aujourd’hui en Auvergne-Rhône-Alpes une soixantaine d’accords interuniversitaires avec les régions des 4 moteurs, dont 30 avec le Bade-Wurtemberg. Elles ont aussi permis d’initier de nombreux projets de recherche en commun et de mobiliser des fonds européens au travers « du Programme cadre pour la Recherche et le Développement » et du programme « Erasmus » notamment :



Ces partenariats vivent aujourd’hui de leurs propres ailes mais le nombre de colloques scientifiques conduit au travers de la coopération des 4 moteurs s’est fortement réduit.

**L’ouverture depuis 2007 d’un dialogue entre Clusters**

Initié en 2007, à Stuttgart, sous l’impulsion du Ministre de l’Économie du Bade-Wurtemberg, le dialogue entre Clusters apparaît aujourd’hui comme une des pierres angulaires de la coopération des 4 moteurs. Dans une économie très mondialisée, le dialogue entre clusters des 4 moteurs apparaît cependant un peu restreint. L’ouverture vers des régions partenaires permet de renforcer ces échanges.

A compter de 2011, des rencontres se sont notamment tenues entre acteurs de la filière automobile du Bade-Wurtemberg et de Rhône-Alpes au travers des Clusters « Electromobilität Süd-West » et « Automotive ». Ce dialogue se poursuit aujourd’hui et a permis de définir des projets concrets de partenariats entre entreprises.

Le soutien régional aux Clusters est relativement récent en Lombardie (2012), cette politique relevant auparavant du niveau national. La Région Lombardie a ainsi le souhait de renforcer cette nouvelle compétence régionale en s’appuyant sur la coopération des 4 moteurs, pour bénéficier de l’expérience des Régions partenaires. Elle est donc actuellement particulièrement mobilisée sur ce volet et l’ensemble des Clusters de Lombardie étaient présents lors de la dernière rencontre inter-clusters des 4 moteurs en 2017.

## Le FODER, une démarche originale de dialogue portée par le monde de l'entreprise

Les organisations patronales des 4 moteurs et de la Suisse Romande se sont réunies au sein du FODER. Cette collaboration a pour but de renforcer les partenariats d'affaires entre les entreprises de ces 5 régions et de favoriser leur ouverture à l'international.

Cette coopération offre un espace de dialogue pertinent pour mieux se saisir des enjeux liés à la transition énergétique, renforcer la formation professionnelle notamment dans les secteurs émergents (robotique...), conduire des missions « grand export » conjointes vers des nouveaux marchés.

## La coordination des syndicats des 4 moteurs

La première conférence syndicale des 4 moteurs s'est tenue à Marcy-l'étoile, en 1995. Des conférences syndicales se sont par la suite tenues régulièrement et ont permis de nouer des liens solides. Des rencontres entre jeunes syndicalistes du réseau des 4 moteurs ont de plus été initiées à compter de 2006. Elles réunissent annuellement, en alternance dans les 4 régions, un séminaire de 50 à 70 jeunes autour de diverses thématiques.

Au-delà de l'interconnaissance, ces rencontres ont permis d'initier de nombreux projets collaboratifs. Longtemps considérés comme des partenaires stratégiques pour impulser, mener des initiatives dans le cadre des 4 moteurs, le dialogue intersyndical semble être aujourd'hui abandonné.



**La structuration des organisations patronales et syndicales de salariés à l'échelle des 4 moteurs traduit l'intérêt que ces organisations portent à cette coopération et constitue un point d'appui déterminant pour les Régions.**

## Les Centres « Europe Direct » absents de cette coopération

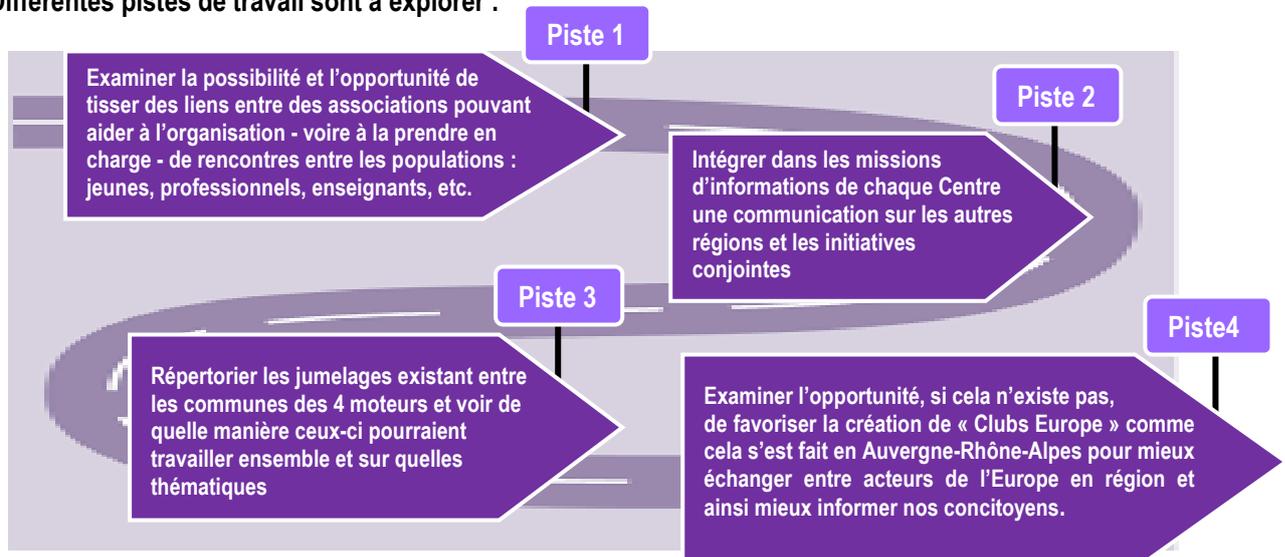
Les Centres « Europe Direct » sont des acteurs (associations, villes, universités) labellisés par la Commission Européenne pour apporter une information sur l'Europe, un soutien aux initiatives et déployer des actions de formation sur les territoires.

Partenaire privilégiée de la Région et acteur labellisé « Europe Direct », la Maison de l'Europe et des européens (MEE) d'Auvergne-Rhône-Alpes n'a jamais été associée à la coopération des 4 moteurs. Pourtant, les Régions des 4 moteurs portent de nombreuses initiatives qui permettent de donner corps au projet européen dans les territoires et de mettre en évidence le rôle des régions dans la construction de l'Europe. Et la coopération des 4 moteurs manque cruellement de visibilité. L'année 2018 sera marquée par la réattribution des labels « Europe Direct » par la Commission Européenne et sera donc propice à de nouveaux partenariats et projets.



**L'organisation de rencontres entre les « Centres Europe direct » des 4 moteurs peut permettre un échange de bonnes pratiques et favoriser l'émergence d'un certain nombre de projets partenariaux.**

Différentes pistes de travail sont à explorer :



**LE DIALOGUE SOCIAL COMME OUTIL MAJEUR DE LA CONSTRUCTION D'UNE VISION À 360° DE L'ÉCONOMIE**



**Renforcer les initiatives conduites par les 4 moteurs au travers d'un dialogue social inter-régional**

Le dialogue entre partenaires sociaux a été pendant nombre d'années une des pierres angulaires de la coopération des 4 moteurs. 4 conférences tripartites, réunissant les Conseils régionaux, les organisations patronales et les syndicats de salariés, se sont notamment tenues sur la question de l'emploi :



Au-delà de l'interconnaissance et de l'approfondissement du dialogue utile au renforcement du dialogue social européen, le dialogue social interrégional a permis d'initier et de porter ensemble des projets, de façon paritaire :

- signature de conventions pour promouvoir la mobilité des apprentis,
- projet de mémoire « un train pour Auschwitz »,
- conduite de programmes européens :
  - Projet « Repartir » pour relever le défi global de la diversité dans la stratégie 2020 de croissance inclusive : les militants de la CISL de Lombardie, des CCOO de Catalogne et de la CFDT Rhône-Alpes ont confronté leurs pratiques dans la négociation de la diversité et débattu des conditions d'une réelle réalisation dans les entreprises.
  - Projet « BE BOP » (2015) pour renforcer la coopération des syndicalistes des 4 moteurs de l'Europe afin d'améliorer les processus d'information et de consultation et de réaliser des outils améliorant l'exercice des droits et devoirs au sein des Comités d'entreprise européens.
  - Projet FSE « précarité et nouvelles formes d'emploi » sur 3 ans dans 4 secteurs : Logistique, services à la personne, pôles de compétitivité, tourisme, ...

De nombreuses avancées, qui ont permis une plus grande harmonisation entre les 4 régions, sont à mettre au crédit de ces initiatives : congé parental, télétravail, violence au travail, travail inclusif. On observe cependant, depuis quelques années, un moindre engagement des organisations patronales et une absence de pilotage par les Régions.



**La poursuite de cette initiative innovante, dans une économie en pleine mutation, est un enjeu majeur pour une juste construction des nouveaux équilibres sociaux et économiques des régions. Nous déplorons que ce ne soit plus aujourd'hui une priorité de la région Auvergne-Rhône-Alpes. D'autant plus, que les autres régions partenaires ont une solide tradition de dialogue social constructif.**

### **Rechercher une synergie entre dialogue social européen et dialogue social interrégional.**

Conscients de la nécessité de construction d'une l'Europe sociale, les Etats peinent à avancer tous ensemble. Le dialogue social européen a permis des avancées réelles entre 1992 et 2000 : 3 accords syndicaux ont permis l'adoption de nouvelles réglementations européennes et ont ainsi été retranscrits dans l'ensemble des nations (accords sur le congé parental, le travail à temps partiel, les CDD). Cependant ce dialogue social est depuis lors en panne. Les accords syndicaux négociés entre partenaires sociaux entre les années 2000 et 2010, n'ont pas été repris au travers de réglementations européennes et ont donc été retranscrits de façon très inégale dans les différents pays. Depuis 2010, plusieurs négociations n'ont pas abouti. Alors comment renforcer aujourd'hui l'impact du dialogue social en Europe ?



**Pour le CESER des synergies peuvent être recherchées entre dialogue social européen et dialogue social sur les territoires pour permettre une plus grande convergence. On peut regretter par exemple que l'initiative « un passeport européen des compétences » déployée au niveau européen par les partenaires sociaux dans les métiers du tourisme n'ai pas été ensuite déclinée dans les territoires.**

**CONTACTS**



**En Auvergne-Rhône-Alpes**



Vice-Président délégué aux partenariats internationaux	<b>Philippe MEUNIER</b>	
Directeur des Relations internationales	<b>Bruno CHIAVERINI</b>	<a href="mailto:bruno.chiaverini@auvergnerhonealpes.fr">bruno.chiaverini@auvergnerhonealpes.fr</a>
Responsable du service Europe, coopérations européennes et mobilité	<b>Céline PARIS</b>	<a href="mailto:celine.paris@auvergnerhonealpes.fr">celine.paris@auvergnerhonealpes.fr</a> +334 26 73 40 48
Responsable de la Délégation à Bruxelles	<b>Hortense LUTZ-HERMELLIN</b>	<a href="mailto:hortense.lutz-hermellin@auvergnerhonealpes.fr">hortense.lutz-hermellin@auvergnerhonealpes.fr</a> +334 26 73 61 29
<b>Les référents 4 moteurs des différentes directions</b>		
Recherche innovation, enseignement supérieur	<b>Virginie ROUAULT</b>	<a href="mailto:Virginie.rouault@auvergnerhonealpes.fr">Virginie.rouault@auvergnerhonealpes.fr</a> +334 26 73 63 49
Apprentissage	<b>Isabelle BONJOUR</b>	<a href="mailto:Isabelle.bonjour@auvergnerhonealpes.fr">Isabelle.bonjour@auvergnerhonealpes.fr</a> +334 26 73 44 25
Environnement	<b>Sandrine DESCOTES GENON</b>	<a href="mailto:Sandrine.descotes-genon@auvergnerhonealpes.fr">Sandrine.descotes-genon@auvergnerhonealpes.fr</a>
Numérique	<b>Cédric LAMBERT</b>	<a href="mailto:Cedric.lambert@auvergnerhonealpes.fr">Cedric.lambert@auvergnerhonealpes.fr</a> +334 26 73 53 47

**Au Bade-Wurtemberg**



Chef d'unité adjointe Coopérations transfrontalières et interrégionales	<b>Kristina DIEGELMANN</b>	<a href="mailto:christina.Diegelmann@stm.bwl.de">christina.Diegelmann@stm.bwl.de</a> +49 711 2153 486
---	----------------------------	--

**En Lombardie**



Responsable de la coopération des 4 moteurs	<b>Anna BAZZA</b>	<a href="mailto:anna_bazza@regione.lombardia.it">anna_bazza@regione.lombardia.it</a>
---	-------------------	--

**En Catalogne**



Responsable de la coopération des 4 moteurs	<b>Berta SABORIDO</b>	<a href="mailto:bsaborido@gencat.cat">bsaborido@gencat.cat</a> +34 93 554 50 14
---	-----------------------	--



## Conclusion

Il y a 30 ans, les Présidents des Régions du Bade-Wurtemberg, de Catalogne, de Lombardie et de Rhône-Alpes ont été véritablement visionnaires. Ils ont su poser les bases d'une coopération durable entre 4 régions leaders en Europe avec une volonté commune de participer à la construction européenne et de se placer dans la perspective de l'instauration du marché unique européen.

30 ans après, cette coopération a permis de faire entendre la voix des Régions en Europe pour promouvoir le principe de subsidiarité. Elle a favorisé les échanges de bonnes pratiques et permis de nouer des relations de travail, d'amitié réelles entre les conseils régionaux, mais aussi entre clusters, organisations patronales, organisations syndicales de salariés, établissements d'enseignement supérieur, centres de formations des apprentis, établissements culturels... Elle s'est cependant peu à peu resserrée sur un cercle plus restreint d'acteurs, avec la volonté de moins s'éparpiller pour porter davantage de projets.

La décennie qui s'ouvre permettra d'approfondir la coopération. Pour le CESER, les 4 moteurs doivent s'affirmer comme :

- **une passerelle pour initier et conduire davantage de projets collaboratifs** (développement de parcours commun de formation, mutualisation des moyens lors des salons et des missions de prospection commerciale, renforcement des échanges linguistiques entre classes, ...)
- **un levier pour renforcer les collaborations de recherche et d'innovation** et relever ensemble les défis de la transition climatique, énergétique et numérique.
- **un espace de dialogue social et d'expérimentation pour participer à la construction de l'Europe sociale, culturelle et citoyenne** et rechercher les voix d'un développement plus durable et inclusif.



## Annexe 1 Mémoire de 1988

### M E M O R A N D U M

A l'issue de leur réunion en juin 83 à Stuttgart, les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la Communauté Européenne ont signé une "déclaration solennelle d'union européenne".

Dans la lignée de cet événement important pour l'intégration européenne et soutenus par la volonté commune de participer, également au plan régional, à la réalisation de cet objectif, les Présidents du Land du Bade-Wurtemberg, de la Généralité de Catalogne, de la Région Lombardie et de la Région Rhône-Alpes se sont mis d'accord sur les points suivants:

1. En complément à leurs coopérations bilatérales respectives, les quatre Régions décident de former un groupe de concertation informel, sans caractère institutionnel.
2. Dans le cadre de ce groupe elles poursuivront, en premier lieu, les objectifs suivants:
  - Amélioration des infrastructures entre les régions, en particulier dans le domaine des télécommunications et des communications.
  - Approfondissement de la coopération dans les domaines de la recherche et des technologies.
  - Réalisation du projet commun d'une exposition "Quatre moteurs pour l'Europe".

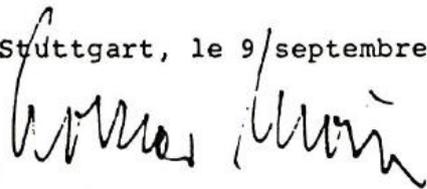
- Représentation des intérêts communs lors d'actions économiques et scientifiques engagées hors de l'Europe.
- Coopération pour l'aide au développement.
- Collaboration plus étroite dans le domaine des arts et de la culture.

3. Au titre de contribution au développement régional de l'Europe, elles examineront la possibilité et les modalités d'une participation commune à des actions en ce domaine en faveur de régions moins favorisées.

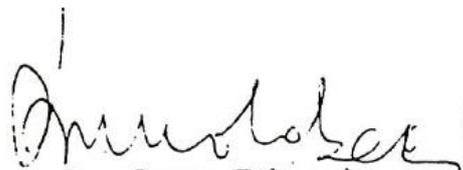
4. Elles restent d'autre part ouvertes à la participation progressive d'autres régions à leur travail de coopération.

5. Afin de concrétiser les objectifs fixés ci-dessus, les quatre Présidents se retrouveront au minimum une fois par an. La coordination de cette coopération incombe dans l'intervalle à leurs représentants.

Stuttgart, le 9/septembre 1988



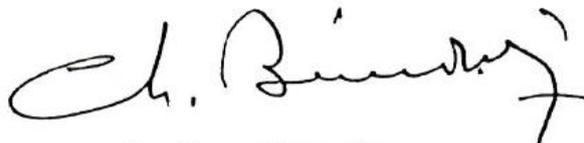
Dr. h. c. Lothar Späth  
Ministerpräsident  
des Landes Baden-Württemberg



Dr. Bruno Tabacchi  
Presidente della Regione  
Lombardia



Jordi Pujol  
President de la Generalitat  
de Catalunya



Charles Béraudier  
Président de la Région  
Rhône-Alpes

## Annexe 2

Déclaration des Ministres en charge de l'économie des 4 moteurs pour l'Europe, réunis à Sitges, le 26 janvier 2009



2<sup>e</sup> CONFÉRENCE DES MINISTRES EN CHARGE DE L'ÉCONOMIE DES « QUATRE MOTEURS POUR L'EUROPE » ET DES RÉGIONS ASSOCIÉES

26 JANVIER 2009  
SITGES (CATALUÑA)

### Déclaration finale

Les Ministres en charge de l'économie des « Quatre Moteurs pour l'Europe », du Pays de Galles et de la Flandre se sont réunis à Sitges le 26 janvier 2009, après que la Catalogne s'est vu confier la présidence du Groupe de travail Économie et sept ans après la première réunion ministérielle à Stuttgart. Les actions entreprises à ce jour par le Groupe Économie ont principalement porté sur la coopération interrégionale, notamment entre petites et moyennes entreprises au sein des Régions des Quatre Moteurs. Elles avaient essentiellement pour but de soutenir l'effort d'internationalisation et d'innovation des entreprises, de faciliter leur accès au financement et de réfléchir à des stratégies territoriales publiques de promotion des principaux clusters et pôles de compétitivité. Les ministres considèrent cette première coopération comme très positive et voient dans cette action commune des Quatre Moteurs pour l'Europe et des Régions Associées un facteur de dynamisme susceptible d'être renforcé à l'avenir (annexe 1).

Les Ministres en charge de l'économie jugent nécessaire de (annexe 2 : « Déclaration de Sitges ») :

1. renforcer le rôle politique des régions en tant que facteur clé de la croissance et du développement économique de l'Europe ;
2. élaborer des politiques adéquates – conjuguées à des mesures palliatives destinées à soutenir les entreprises – permettant aux économies de relever les défis que pose la récession et de faire face aux enjeux de l'avenir, en les aidant à tirer parti des occasions futures, sans perdre de vue d'autres paramètres tels que la qualité de vie, la santé, le vieillissement de la population, la mobilité, le développement durable, la sécurité et la protection de la propriété industrielle et intellectuelle ;
3. stimuler la coopération inter et intrarégionale, plus particulièrement la coopération entre les entreprises de nos Régions, en tant que pilier de la compétitivité des entreprises elles-mêmes et de la compétitivité territoriale ;
4. accroître la compétitivité des entreprises au travers d'outils de renforcement des modèles organisationnels fondés sur le talent, l'innovation et l'internationalisation ;
5. entretenir un dialogue permanent avec le secteur des entreprises, notamment avec les PME, considérées comme la clé de voûte du dynamisme économique européen.

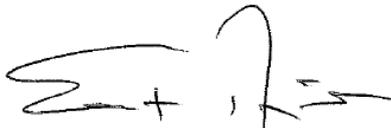
Le Principe de subsidiarité doit guider ces actions : les Ministres estiment que les décisions doivent être prises au plus près des besoins des citoyens et des entreprises.

Dans ce contexte, les Ministres en charge de l'économie des six Régions réaffirment leur volonté de travailler ensemble à la définition de mesures visant à stimuler la coopération interrégionale et d'élaborer conjointement un programme de travail pour l'avenir. S'appuyant

sur la coopération antérieure, les futures actions communes devraient comprendre : l'organisation de missions commerciales conjointes ; l'encouragement de la coopération entre agences régionales de développement international ; le développement de projets européens financés par des sources extérieures, avec des partenaires issus des Quatre Moteurs et des Régions Associées ; la poursuite du Dialogue sur les Clusters ; le rapprochement des entreprises, des centres de décision et des pôles de connaissances pour faciliter leur coopération au sein des Quatre Moteurs et des Régions Associées (annexe 3).

Les annexes accompagnant cette Déclaration seront modifiées en fonction des observations formulées par les Ministres lors du Sommet et consignées dans le Compte-rendu de la Réunion.

Sitges, le 26 janvier 2009.



Ernst PFISTER  
Wirtschaftsminister  
des Landes Baden-Württemberg



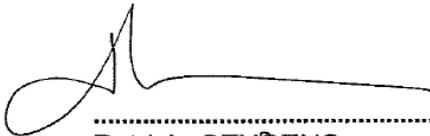
Josep HUGUET i BIOSCA  
Conseller d'Innovació, Universitats i  
Empresa  
Generalitat de Catalunya



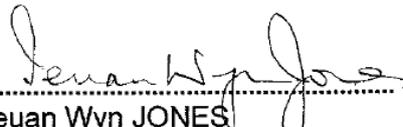
Romano LARUSSA  
Assessore all'Industria, Piccola e Media  
Impresa e Cooperazione  
Regione Lombardia



Daniel GOUFFÉ  
Président d'Entreprise Rhône-Alpes  
International (ERA)  
Région Rhône-Alpes



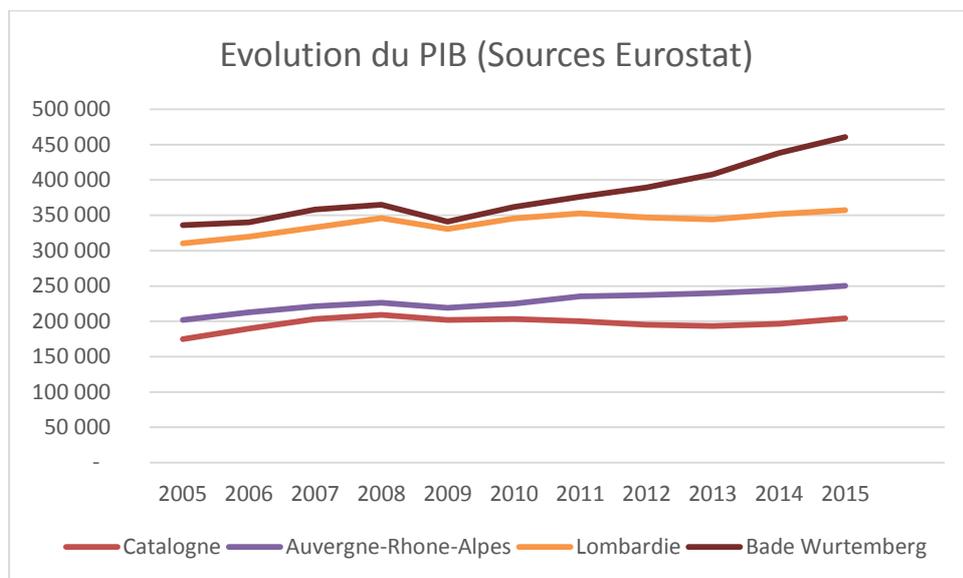
Patricia CEYSENS  
Vlaams minister van Economie,  
Ondernemen, Wetenschap, Innovatie  
en Buitenlandse Handel



Ieuan Wyn JONES  
Deputy First Minister for Wales, and  
Minister for the Economy and Transport  
Welsh Assembly Government

### Annexe 3

Évolution du PIB des Régions des 4 moteurs sur ces 10 dernières années



## Annexe 4

Les programmes européens en cours entre partenaires des 4 moteurs

NOM du projet	NOM du Porteur de projet	Descriptif	Coût total projet	Montant du partenaire FR (territoire rhonalpin)	
<b>COOPERATION BILATERALE ENTRE RHONE-ALPES ET LA LOMBARDIE</b>					
1	INTESI	Région Au-Rhône-Alpes - DTMP (Partenaire : Association ADRETS)	Offre de services au public en zones rurales de montagne	1 938 639 €	143 222 €
2	C-TEMALP	Association des Elus de Montagne (Partenaire : CCI Marseille)	Amélioration de l'innovation dans les TPE/PME	1 922 855 €	133 552 €
3	GRETA	Bureau de Recherches Géologiques et Minières	Estimer la géothermie et soutenir son intégration dans les plans locaux de gestion de l'énergie	2 962 952 €	272 222 €
		Infrastructures Durables Rhône-Alpes		156 091 €	
4	CESBA ALPS	Rhônealpiénergie-Environnement	Elaborer un outil d'évaluation de politiques territoriales de construction durable	2 818 739 €	242 495 €
5	THE 4 BEES	Rhônealpiénergie-Environnement	Efficacité énergétique dans le bâtiment	2 901 411 €	196 549 €
		Association HESPUL		208 352 €	
6	YOURALPS	ALPARC, Réseau Alpin des Espaces Protégés (Chef de file)	Renforcer la sensibilité et connaissance du patrimoine montagnard alpin chez les jeunes dans les cursus et programmes éducatifs	2 001 747 €	307 500 €
7	E-MOTICON	Rhônealpiénergie-Environnement	Résoudre les problèmes de distribution inhomogène de la mobilité électrique	2 076 872 €	119 862 €
9	RockTheAlps	Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (Chef de file) Le partenaire : Bureau de Recherches Géologiques et Minières	Valoriser la protection et prévention offerte par les écosystèmes forestiers vis-à-vis des risques rocheux	2 248 817 €	233 859 €
		AlpGéorisques		76 512 €	
10	ALFOODWAY	Syndicat Mixte du Parc naturel du Massif des Bauges Partenaire : Ass Groupe Kedge Business School	Création modèle de développement éco, social et culturel pour zones de montagne basé sur la préservation et la valorisation du patrimoine alimentaire culturel de l'Espace Alpin	2 540 566 €	200 000 €
<b>Total Coopération bilatérale entre Rhône-Alpes et la Lombardie</b>				<b>21 412 598 €</b>	<b>2 290 215 €</b>

NOM du projet	NOM du Porteur de projet	Descriptif	Coût total projet	Montant du partenaire FR (territoire rhonalpin)	
<b>COOPERATION BILATERALE ENTRE RHONE-ALPES ET LE BADE-WURTEMBERG</b>					
11	GREENCYCLE	Rhôneénergie-Environnement	Proposer des instruments bas-carbone sur les principes de l'éco circulaire	2 120 322 €	208 800 €
		Communauté Agglo pays Viennois			199 400 €
12	ALPGOV	Région Auvergne-Rhône-Alpes (DRI)	Mise en œuvre des mécanismes de gouvernance de la stratégie européenne pour la région alpine	3 827 000 €	176 000 €
<b>Total Coopération bilatérale entre Rhône-Alpes et le Bade Wurtemberg</b>			<b>5 947 322 €</b>	<b>584 200 €</b>	
<b>COOPERATION MULTILATERALE : RHONE-ALPES, LOMBARDIE ET BADE-WURTEMBERG</b>					
13	SMART SPACE	ARDI Partenaire : Alsace Innovation ARII Paca	Développer un modèle original destiné aux secteurs industriels traditionnels de l'Espace Alpin et accroître les capacités d'innovation des PME	2 381 927 €	230 450 €
		Grenoble INP	Renforcer la collaboration et les synergies entre les acteurs du système d'innovation régional alpin pour un développement durable, intelligent et compétitif de la chaîne de valeur manufacturière pour l'Industrie du futur		
14	BIFOCALPS	ViaMeca			119 620 €
		Plastipolis	Faciliter les transferts de connaissances de la recherche pour favoriser l'innovation concrète	1 847 820 €	170 075 €
<b>TOTAL COOPERATION MULTILATERALE</b>			<b>5 848 997 €</b>	<b>643 635 €</b>	
<b>MONTANT TOTAL DES PROGRAMMES INTERREG RELATIF AUX 4 MOTEURS SUR LA PROGRAMMATION 2014 - 2020</b>			<b>33 208 916,19 €</b>	<b>3 518 049,35 €</b>	

## Annexe 5

Compte-rendu de l'audition de Lise BOUVERET de la CGT et de Christian JUYAUX-BLIN de la CFDT sur la coopération entre syndicats des 4 moteurs pour l'Europe en date du 23 mars 2017

Le dialogue social européen a vu le jour en 1985, suite à la réunion de Val Duchesse provoquée par Jacques DELORS ayant réuni les responsables syndicaux de la Confédération Européenne des Syndicats et du Patronat. Le dialogue social noué au niveau européen a permis, de 1992 à 2000, d'importantes avancées (3 accords syndicaux sont devenus des législations européennes : congé parental, travail à temps partiel, CDD). Dans les années 2000 à 2010, des accords syndicaux ont été négociés mais de façon autonome. La retranscription de ces accords dans les législations nationales a dès lors été inégale. Depuis 2010, plusieurs négociations n'ont pas abouti (négociation sur l'information-consultation, sur le travail temporaire, ...).

La culture et la structuration du dialogue social sont liées à l'histoire et différentes entre chaque nation. Si les partenaires sociaux des pays du Nord de l'Europe sont convaincus que le renforcement de l'Europe sociale, si attendu, se fera notamment au travers du renforcement du dialogue social au niveau européen, les acteurs des pays méditerranéens attendent beaucoup des Etats. La recherche d'une plus grande synergie entre les différents espaces de dialogue social (DS sectoriels et intersectoriel, DS européen, national, territorial) est aussi essentielle pour une meilleure transposition des accords conclus à chaque niveau.

La coopération entre les 4 moteurs de l'Europe a vu le jour en 1988. Cette coopération institutionnelle a permis de nouer un dialogue constructif entre les syndicats des 4 moteurs et plus largement :

- Les premières **conférences syndicales des 4 moteurs** (Marcy l'étoile en 1995 puis à Milan en 1997) ont permis d'évoquer des enjeux liés à la construction européenne et au renforcement de la place des régions en Europe. Des conférences syndicales se sont tenues régulièrement et ont permis de nouer des liens solides entre organisations syndicales avec des temps forts :
  - 2009 : préparation de la transposition de la directive européenne sur les Comités d'entreprises européens,
  - 2015 : plan d'investissement de la Confédération européenne des syndicats.
- Des **conférences tripartites, régions, organisations patronales, organisation syndicales** (première conférence en 1999 à Barcelone, 2000 en Rhône-Alpes, ...) ont notamment permis de se saisir de la question de l'emploi et de favoriser un partage d'expérience autour de l'apprentissage (Allemagne), du dialogue social territorial (Catalogne), de l'instauration d'un SMIC (Allemagne).
- En parallèle des conférences régionales se sont tenues à partir de 1994, des **conférences de syndicats des 4 métropoles régionales** : Stuttgart, Milan, Barcelone et Lyon. Ces organisations ont décidé, à compter de 1999, de travailler en réseau autour de thématiques (temps de travail et temps de vivre...). Le dernier séminaire s'est tenu, fin 2016, à Francfort sur le thème de l'immigration, des relations au travail, des nouvelles technologies.
- Des **rencontres entre jeunes syndicalistes** du réseau des 4 moteurs ont été initiées à compter de 2006. Elles réunissent annuellement, en alternance dans les 4 régions, un séminaire de 50 à 70 jeunes autour de diverses thématiques.

Au-delà de l'interconnaissance et de l'approfondissement du dialogue utile au renforcement du dialogue social européen, le dialogue social interrégional a permis d'initier et de porter ensemble des projets, de façon paritaire :

- La conférence tripartite conduite en 2013 à l'initiative du Bade Wurtemberg sur la question de l'emploi des jeunes a débouché sur la signature d'un accord de partenariat avec la Catalogne pour développer un Erasmus des apprentis et quelques années plus tard avec la Région Rhône-Alpes.
- Les rencontres des jeunes syndicalistes ont permis de donner corps à un projet initié par les syndicats de Lombardie. Le projet « un train pour Auschwitz », permet de mobiliser chaque année plus de 200 jeunes (dont 50 jeunes de la région) pour conduire un travail de mémoire.
- Organisation d'un voyage solidaire en Palestine.

Différents projets européens ont permis d'impulser des projets concrets sur les territoires :

- Projet **Repartir** pour relever le défi global de la **diversité** dans la stratégie 2020 de croissance inclusive : les militants de la CISL de Lombardie, des CCOO de Catalogne et de la CFDT Rhône-Alpes ont confronté leurs pratiques dans la négociation de la diversité et débattu des conditions d'une réelle réalisation dans les entreprises.
- Projet **BE BOP (2015)** pour renforcer la coopération des syndicalistes des 4 moteurs de l'Europe afin d'améliorer les **processus d'information et de consultation** et de réaliser des outils améliorant l'exercice des droits et devoirs au sein des **comités d'entreprise européens**.
- Projet **FSE « précarité et nouvelles formes d'emploi »** sur 3 ans dans 4 secteurs : Logistique, services à la personne, pôles de compétitivité, tourisme, ...

L'avenir de la coopération syndicale dans le cadre des 4 moteurs est aujourd'hui compromis. Les organisations syndicales ne sont plus associées aux conférences des 4 moteurs.

## Annexe 6

Les Clusters des régions des 4 moteurs pour l'Europe

### Les 21 clusters et 13 pôles de compétitivités d'Auvergne-Rhône-Alpes

La région Auvergne-Rhône-Alpes regroupe 21 clusters se développant dans les secteurs d'activités suivants :

- # L'aéronautique (Aerospace Cluster)
- # La santé (Institut Analgesia, I-Care)
- # La nutrition (Nutravita)
- # L'efficacité Industrielle (E-cluster)
- # Le Numérique (Auvergne TIC, Clust'R Numérique)
- # L'aménagement de la montagne (Cluster montagne)
- # L'éclairage (Cluster Lumière – Performance & Innovation)
- # La robotique (COBOTEAM)
- # Les probiotiques (PRI – Pharmabiotic Research Institute)
- # Les éco-industries (E2IA)
- # La performance énergétique du bâtiment (Eco-Energies)
- # Le bois (G.A.B.I – Grappe Auvergne Bois Innovation)
- # Les infrastructures de transport et production d'énergie (INDURA, Innovatherm)
- # La plasturgie (JCEP)
- # Les systèmes de transport (RAAC – Rhône-Alpes Automotive Cluster)
- # Le sport (SPORALTEC)
- # La transition énergétique (Tenerredis)
- # Les produits biologiques (Organics Cluster)

Mais aussi des pôles de compétitivité reconnus : 13 pôles de compétitivité sur les 61 existants en France se trouvent en région Auvergne-Rhône-Alpes. Ainsi on retrouve :

- # ViaMeca
- # Trimatec
- # Minalogic
- # Lyon Biopôle
- # Axelera
- # Techtera
- # Imaginove
- # Céréales Vallée
- # Elastopôle
- # LUTB Transport & Mobility Systems
- # Mont-Blanc Industries
- # Terralia
- # Plastipolis

## Les 30 clusters du Bade-Wurtemberg

- |  |  |
|--|--|
|  Aluminium processing                         |  Metal processing   |
|  Automotive                                   |  Microsystem technology   |
|  Biotechnology                                |  Assembly and fastening technology                                      |
|  Energy                                       |  Nanotechnology   |
|  Precision engineering etc.                   |  Surface technology   |
|  Finance                                      |  Organic electronics  |
|  Forestry and timber                          |  Paper processing   |
|  Health industry                              |  Photonics  |
|  Information technology/enterprise software   |  Production technology, mechanical and plant engineering and toolmaking |
|  Creative industries                          |  Storage systems and smart grids  |
|  Plastics technology and plastics processing |  Textiles and clothing   |
|  Lab glass                                  |  Environmental technology   |
|  Logistics (including intralogistics)       |  Valve, measurement and control technology                            |
|  Aerospace                                  |  Ventilation technology   |
|  Medical engineering                        |  Packaging technology   |

## Les 9 clusters de la Lombardie

AREA TECNOLOGICA	NOME CTL	LABEL	SITO WEB
<b>AEROSPAZIO</b>	Lombardia Aerospace Cluster		<a href="http://www.aerospacelombardia.it">www.aerospacelombardia.it</a>
<b>FABBRICA INTELLIGENTE</b>	Associazione Fabbrica Intelligente Lombardia		<a href="http://www.afil.it">www.afil.it</a>
<b>AGRIFOOD</b>	Cluster Alta Tecnologia Agrofood Lombardia		<a href="http://www.clusteragrofoodlombardia.eu">www.clusteragrofoodlombardia.eu</a>
<b>MOBILITÀ</b>	Associazione Cluster Lombardo della Mobilità		<a href="http://www.clusterlombardomobilita.it">www.clusterlombardomobilita.it</a>
<b>ENERGIA</b>	Lombardy Energy <u>Cleantech</u> Cluster		<a href="http://www.energycluster.it">www.energycluster.it</a>
<b>CHIMICA VERDE</b>	Lombardy Green <u>Chemistry</u> Association		<a href="http://www.chimicaverdelombardia.it">www.chimicaverdelombardia.it</a>
<b>SCIENZE DELLA VITA</b>	Cluster Lombardo Scienze della Vita		<a href="http://www.lombardialifesciences.it">www.lombardialifesciences.it</a>
<b>TECNOLOGIE PER AMBIENTI DI VITA</b>	Cluster Tecnologico Lombardo Tecnologie per gli Ambienti di Vita		<a href="http://www.clustertav.lombardia.it">www.clustertav.lombardia.it</a>
<b>TECNOLOGIE PER SMART COMMUNITIES</b>	Fondazione Cluster Tecnologie per le <u>Smart cities</u> & Communities – Lombardia		<a href="http://www.clusterscclombardia.it">www.clusterscclombardia.it</a>

## Les 26 Clusters de Catalogne

### Alimentació

<a href="#">Clúster de nutrició i salut</a>	AINS - Associació empresarial innovadora Nutrició i Salut
<a href="#">Clúster Gourmet</a>	Catalonia Gourmet
<a href="#">Clúster Foodservice</a>	Foodservice clúster
<a href="#">Clúster del sector carni porcí</a>	INNOVACC – Associació catalana d'innovació del sector carni porcí
<a href="#">Clúster de vins i caves</a>	INNOVI – Clúster Vitivinícola Català
<a href="#">Clúster de packaging</a>	PACKAGING Cluster

### Mobilitat

<a href="#">Clúster de l'automoció</a>	CIAC - Clúster de la Indústria d'Automoció de Catalunya
<a href="#">Clúster ferroviari</a>	Railgrup
<a href="#">Clúster nàutic</a>	Barcelona Clúster Nàutic
<a href="#">Clúster de transport i logística</a>	Catalonia Logistics

### Manufactura avançada

<a href="#">Clúster de materials avançats</a>	ClústerMAV- Clúster de Materials Avançats de Catalunya
<a href="#">Clúster català dels mitjans de producció agrícola</a>	FEMAC - Associació de fabricants exportadors de maquinaria agrícola de Catalunya
<a href="#">Clúster òptica i fotònica</a>	SECPHO – Light Technologies Cluster

### Aigua i energia

<a href="#">Clúster biomassa</a>	Clúster Biomassa de Catalunya
<a href="#">Clúster d'eficiència energètica</a>	CEEC – Clúster d'eficiència energètica de Catalunya
<a href="#">Clúster de l'aigua</a>	CWP – Catalan Water Partnership
<a href="#">Clúster energia solar</a>	SOLARTYS- Clúster de l'energia solar

### Disseny

<a href="#">Clúster moble</a>	CENFIM - Centre de Difusió Tecnològica de la Fusta i el Moble de Catalunya
<a href="#">Clúster de la domòtica</a>	DOMOTYS - Clúster de la domòtica, immòtica i smartcities
<a href="#">Clúster hàbitat</a>	HCB - Habitat Cluster Barcelona

### Salut

<a href="#">Clúster de biotecnologia</a>	Catalonia BIO
<a href="#">Clúster de salut mental</a>	Clúster de Salut Mental de Catalunya
<a href="#">Clúster de les tecnologies de la salut</a>	Health Tech Cluster

### Digital i audiovisual

<a href="#">Clúster Audiovisual</a>	Clúster Audiovisual de Catalunya
<a href="#">Clúster Digital</a>	Associació Clúster Digital de Catalunya
<a href="#">Clúster TIC Educació</a>	EDUTECH Cluster



# Remerciements

Nous exprimons nos remerciements à tous ceux qui ont accepté d'éclairer notre réflexion et de participer à nos travaux, et plus particulièrement aux personnes auditionnées :

- ✦ Mme **Lise BOUVERET**, Conseillère du CESER, représentante du Comité régional de la Confédération Générale du Travail (CGT) Rhône-Alpes, le 23 mars 2017
- ✦ M. **Christian JUYAUX-BLIN**, Conseiller du CESER, représentant de l'Union régionale de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) Rhône-Alpes, le 23 mars 2017
- ✦ Mme **Céline PARIS**, Responsable du service « Europe, coopérations européennes et mobilité », Direction des relations internationales, Région Auvergne-Rhône-Alpes, le 18 avril 2017
- ✦ M. **Alain REGUILLON**, Président de la Maison de l'Europe et des européens d'Auvergne-Rhône-Alpes, le 22 mai 2017
- ✦ M. **Jacques BONNARD**, Vice-Président de la Maison de l'Europe et des européens d'Auvergne-Rhône-Alpes, le 22 mai 2017
- ✦ Mme **Anne-Marie COMPARINI**, ancienne Présidente de la Région Rhône-Alpes, Présidente du Conseil de développement de la métropole de Lyon, le 12 juin 2017
- ✦ M. **Bernard SOULAGE**, ancien Vice-Président de la Région Rhône-Alpes délégué à l'Europe et aux relations internationales, le 22 juin 2017
- ✦ M. **Marc GOHLKE**, Directeur Général du Pôle L-UTB, le 22 juin 2017
- ✦ M. **Jean-Paul KOVALEVSKI**, Directeur de l'Entreprise VIBRATEC et Administrateur du Pôle LUTB, le 22 juin 2017
- ✦ Mme **Camille BOSVEIL**, Directrice Auvergne-Rhône-Alpes du Pôle L-UTB, le 22 juin 2017
- ✦ Mme **Maria-Grazia PEDRANA**, Direction Général pour l'Environnement, Énergie, Développement durable, Région Lombardie, le 2 octobre 2017
- ✦ Mme **Enza CRISTOFARO**, Direction Générale Université, Recherche et Open Innovation, innovation et développement de la connaissance, Région Lombardie, le 2 octobre 2017
- ✦ Mme **Francesca DE CANDIDO**, Finlombarda SpA, société financière de la Région Lombardie, membre des groupes de travail « économie » et « dialogue entre clusters » des 4 Moteurs, Région Lombardie, le 2 octobre 2017
- ✦ Mme **Anna BAZZA**, Responsable de la coopération des 4 Moteurs au sein de la Direction des Relations Internationales, Région Lombardie, le 2 octobre 2017
- ✦ Mme **Theresa SCHOPPER**, Secrétaire d'État en charge de la coordination politique au sein de la Chancellerie et d'une partie des affaires étrangères dont des 4 moteurs, Land du Bade-Wurtemberg, le 6 octobre 2017
- ✦ Mme **Suzana NEIB**, chef d'unité Coopération transfrontalières et interrégionales, Land du Bade-Wurtemberg, le 6 octobre 2017
- ✦ Mme **Christina DIEGELMANN**, Chef d'unité adjointe, Land du Bade-Wurtemberg, le 6 octobre 2017
- ✦ Mme **Annkathrin ABEL**, assistante de Mme SCHOPPER, Land du Bade-Wurtemberg, le 6 octobre 2017
- ✦ Mme **Dorothee HEIDORN**, Consulat Général allemand de LYON, le 6 octobre 2017



# Déclarations des groupes

## Intervention de M. Charles MATTHÉS, au nom du collège 1

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous sommes appelés à nous prononcer sur la contribution relative aux « 4 Moteurs », structure de coopération entre quatre grandes régions d'Europe.

Cette contribution est fort justement intitulée « Les 30 ans des 4 moteurs pour l'Europe : bilan et perspectives ».

Bien que le sujet, en l'occurrence cette structure dénommée les « 4 moteurs », suscite peu d'échos dans les différentes sphères de notre région, la démarche du CESER apparaît pleine d'intérêt et donc bien fondée au terme de ce travail.

En effet, à notre connaissance, aucun bilan de portée publique n'a été fait d'une structure dont l'origine remonte à trente ans, à partir d'initiatives de notre région, qui en a eu la présidence pour cette trentième année. Et bien sûr si bilan il y a, c'est aussi avec la volonté d'éclairer l'avenir.

En tout premier lieu nous tenons à souligner et saluer l'originalité de forme de cette contribution. Elle est présentée sous forme de fiches indépendantes, au nombre de 12, concises (juste un recto-verso), sans pour autant être superficielles, bien au contraire.

Les thèmes et titres qui introduisent ces fiches balayent bien le périmètre du cahier des charges que s'était donné le CESER.

Plutôt que de reprendre de façon successive ces fiches, notre Collège s'est attaché à y chercher les éléments forts positifs ou négatifs pour mieux apprécier les préconisations du CESER.

En tout premier, il convient de souligner la clairvoyance de ceux qui ont pensé que l'Europe gagnerait largement à utiliser le canal des régions et des coopérations inter-régionales au-delà des frontières des pays, pour asseoir ou donner leur efficacité aux politiques définies au niveau central, et la clairvoyance de ceux qui en région ont perçu l'intérêt qu'il y avait à s'engager dans cette voie pour tirer le meilleur bénéfice pour leur territoire. Les années 1986/1988 sont très intéressantes à regarder. Elles constituent des moments forts de l'Europe par son élargissement à la péninsule ibérique, le lancement d'un programme unanimement reconnu et performant à savoir le programme ERASMUS et l'installation du Conseil consultatif des collectivités. C'est dès 1986 que s'engagent les premières démarches de coopération de notre région avec le Bade-Wurtemberg puis deux ans après l'ouverture à la Lombardie et la Catalogne.

Ce rapprochement des quatre régions s'est fait de façon :

- ✚ pragmatique en terme de structure : un groupe informel sans cadre institutionnel,
- ✚ explicite quant aux objectifs :
  - l'amélioration des structures de communication entre les régions (c'était ambitieux pour quatre régions qui n'ont aucune frontière géographique commune),
  - l'approfondissement de la coopération dans les domaines de la recherche et de la technologie,
  - la représentation d'intérêts communs lors d'actions économiques et scientifiques hors de l'Union Européenne,
  - une coopération pour l'aide au développement,
  - la collaboration dans les domaines des arts et de la culture,
- ✚ sans égoïsme à l'égard d'autres régions moins favorisées.

Quelques commentaires ou questions à partir du tableau original :

1. La structure retenue était-elle adaptée à des objectifs d'une telle importance et aussi larges ? La question se pose encore aujourd'hui puisque c'est cette structure qui prévaut encore.

L'analyse du CESER décrit bien le dispositif avec son volet politique (présidence tournante) et opérationnel à travers des rencontres entre acteurs politiques, économiques, de la recherche ..., avec la mise en place de groupes de travail mixtes autour de thématiques spécifiques. Cette analyse montre bien les limites de ce dispositif à travers des préconisations que nous approuvons pleinement.

2. Les objectifs retenus sont plus que jamais d'actualité et donc pertinents. Pour autant :

- ✚ avec une présidence tournante annuelle peut-on porter des objectifs qui manifestement s'inscrivent sur des longues périodes. La préconisation de porter à deux ans la période de présidence nous paraît aller dans le bon sens.
- ✚ les coopérations sont ouvertes, c'est-à-dire à l'initiative des uns ou des autres et à la hauteur des motivations qui se manifestent. Cette approche très souple se comprend aisément compte tenu des spécificités propres à chacune des régions et de leurs stratégies.

Ainsi certaines actions sont menées à deux ou à trois. Peut-on dire avec certitude qu'elles ne présentaient pas d'intérêt pour celle ou ceux qui n'y ont pas participé ou n'était-ce pas plutôt un manque d'initiative, de relais, de mobilisation des acteurs concernés et de moyens.

- ✚ la question des moyens alloués se pose très clairement : 50 000 € par an (80 000 € en année de présidence). Certes, à cette somme s'ajoutent des mises à disposition de personnel de la région dans le cadre des groupes de travail sans qu'on puisse les estimer précisément. Cette question des moyens devrait être abordée collectivement entre les quatre régions afin de cerner les besoins d'un projet en regard de sa complexité, de ses objectifs...
- ✚ quelles feuilles de route étaient les actions engagées. On ne les trouve pas, pourtant les liens ont bien été tissés dans de nombreux domaines et de véritables coopérations ont été développées notamment dans les domaines de la recherche, l'innovation, d'actions à l'international... Dans ces conditions les évaluations s'avèrent irréalisables.

Tous ces aspects sont bien développés dans la contribution et accompagnés de bon nombre de préconisations que nous rejoignons.

Quel avenir ?

Les « 4 Moteurs » ont traversé les trois dernières décennies sans heurts particuliers mais aussi sans éclat particulier. Leur notoriété est faible, les actions peu perçues ou insuffisamment portées.

Qu'en sera-t-il des prochaines décennies ou plus précisément quel rôle significatif peuvent jouer les « 4 Moteurs » aujourd'hui et comment ?

Nous avons rappelé ce qu'étaient les objectifs initiaux en précisant qu'ils étaient plus que jamais d'actualité.

En effet les mutations technologiques se produisent de plus en plus rapidement et si elles sont mal anticipées et abordées, c'est à plus ou moins court terme un risque de déplacement des lieux de création de richesses, des risques de paupérisation de territoires. De plus l'ampleur de ces mutations justifie une mise en commun élargie de moyens, de compétences, de diversités de ressources car il devient de plus en plus difficile aux entités régionales d'y faire face seules.

A titre d'exemple on peut citer le Bade-Wurtemberg, la plus importante des 4 régions par son PIB et son taux de croissance, qui voit sa puissante industrie automobile quelque peu secouée pour ne pas dire menacée et qui dans le cadre de l'adaptation nécessaire aux technologies à venir se tourne vers notre région pour accélérer la recherche dans le domaine des énergies nouvelles pour l'automobile.

Ces situations de risque, ou d'opportunité, se retrouvent dans nombre de domaines bien répertoriés dans le SRI-SI et les liens déjà créés sur trois décennies devraient favoriser de tels partenariats. Compte tenu du périmètre de ces questions, de la diversité des acteurs concernés..., il convient que leur prise en compte ne se limite pas aux seuls groupes de travail. C'est un véritable travail d'animation des différentes déclinaisons des « 4 Moteurs » qui doit être mené par la Région d'autant plus que toutes ces questions se retrouvent dans la plupart des axes politiques qu'elle a retenus. Là encore, nous souscrivons aux préconisations de cette contribution et notamment quant au rôle que devrait jouer l'élu de haut niveau en charge des « 4 Moteurs ».

Nombre d'opérations à l'international ont été menées dans des configurations variables. Nous notons que parfois, trop souvent, cela se fait avec un nombre réduit d'entreprises notamment celles de faible taille. Nous connaissons tous les performances de l'Allemagne en matière de commerce extérieur ainsi qu'un trait marquant de ces performances à savoir cette capacité qu'ont les entreprises allemandes à chasser en meute. Voilà un beau challenge à relever pour notre région dans le cadre des « 4 Moteurs » que celui de porter à l'international nos PME en profitant de l'expertise du Bade-Wurtemberg qui contribue largement aux performances de l'Allemagne.

Le programme ERASMUS est aujourd'hui une des réussites de l'Europe. Nous avons souligné le parallèle entre la naissance du dit programme et celle des « 4 Moteurs ». La Région a bien été active dans ce programme et l'ouverture qui a été faite pour les apprentis dès 2013 doit plus que jamais être poursuivie et renforcée. Dans ce domaine, nos partenaires allemands et italiens ont encore quelques expertises que nous gagnerions à partager.

Nous pourrions poursuivre encore ce cheminement avec les « 4 moteurs » dans bien des domaines. Mais devons nous plier aux exigences de notre ordre du jour ?

Ne soyez pas frustrés, les fiches de cette contribution sont à portée de mains et combien utiles. Vous les avez déjà parcourues et ne manquez pas de les partager et les promouvoir.

Aussi, pour conclure nous dirons que cette belle entente informelle a su atteindre les trente ans. Pour cela, elle a été relativement sage. Maintenant, qu'elle s'enhardisse pour qu'elle s'épanouisse pleinement dans un environnement pourtant plus difficile, avec des risques de toute nature y compris politique avec la Catalogne. C'est un atout pour notre région pour autant que nous en soyons tous conscients et sachions la courtiser.

Le Collège 1 votera positivement sur ce projet de contribution, sous réserve d'éventuelles expressions individuelles.

---

#### Intervention de M. Jean BARRAT, au nom de la CFDT, CFTC et UNSA

Madame la Présidente,  
Cher(e)s Collègues,

Nous tenons à saluer la qualité, tant sur la forme que sur le fond, de la contribution sur les 30 ans des quatre moteurs pour l'Europe, élaboré par la Commission 8 sous la Présidence d'Abdénour et avec le soutien d'Anne-Sophie.

Avec l'ensemble des organisations syndicales des quatre moteurs, nous avons, en novembre de cette année, débattu des grands défis communs pour demain. Trois axes nous paraissent prioritaires.

➔ **La digitalisation de l'économie** dont personne à ce jour ne connaît vraiment les effets sur l'emploi dans nos régions.

Certaines études ont mis en avant de nombreuses conséquences sociales :

- ✦ Des enjeux sociaux liés à la robotisation, à l'automatisation et à l'informatisation généralisée :
  - d'abord, l'automatisation des tâches pourrait détruire de nombreux emplois. Le numérique en crée aussi, mais pas de même nature. La question de l'adaptation de chacun à toutes ces transformations reste posée,
  - ensuite, l'ultra-connexion « anytime, anywhere » des salariés, pourrait estomper la notion de temps de travail, provoquer l'intensification du travail et la rupture de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle,
  - enfin, les dérives possibles d'un management algorithmique devront être dénoncées.
- ✦ Des enjeux sociaux liés à la sous-traitance en ligne. La digitalisation de l'économie porte en elle le risque de vider certains emplois de leur contenu au profit de travailleurs du monde entier.

Cette mise en concurrence internationale des salariés et des protections sociales entraînerait une dualisation du marché du travail : d'un côté des marchés territoriaux restant régulés, et d'un autre, un marché global et numérique échappant au droit du travail.

➔ **Les migrations** qui se développeront dans l'avenir du fait des problèmes politiques, économiques et environnementaux.

Quelle sera la politique d'accueil des migrants ? Pourrait-elle être commune ? Comment sera organisée l'insertion de ces populations sur nos territoires ? Ces migrations seront-elles vécues comme une opportunité, ou serviront-elles de prétexte à une libération de la parole xénophobe ?

Cette question semble révélatrice de la philosophie politique qui guidera nos choix de société à l'avenir.

➔ **Le réchauffement climatique** qui apparaît de plus en plus comme une épée de Damoclès au-dessus de l'Humanité.

Nombreuses sont maintenant les études scientifiques qui désignent comme responsables nos économies carbonées, et notre mode de consommation non durable. Les conséquences d'un dérèglement du climat sont encore mal appréhendées, car elles dépendent de l'ampleur que celui-ci peut prendre. Mais il ne fait pas de doute que ce sera une des problématiques qui préoccupera le plus les générations qui nous suivront.

Seul un développement durable, basé entre autres sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, pourra permettre d'envisager un peu plus sereinement l'avenir.

Dans le cadre de la cohésion sociale d'une Europe unie, nos organisations syndicales des quatre moteurs continueront d'agir avec des objectifs pragmatiques pour diminuer le chômage de masse, particulièrement celui des jeunes, pour développer des droits sociaux, pour réduire les inégalités sociales et pour lutter contre le développement de la pauvreté et de la précarité.

Avec nos camarades des organisations syndicales des quatre moteurs, nous serons force de propositions.

La CFDT, l'UNSA et la CFTC voteront avec enthousiasme ce rapport.

---

### Intervention de Mme Lise BOUVERET, au nom de la CGT

Les travaux de la commission sur les 4 moteurs de l'Europe ont permis, au fil des auditions à chacun de ses membres de s'approprier un sujet inconnu pour les Auvergnats et très mal connu des Rhônalpins.

L'entente dite des quatre moteurs pour l'Europe est, en effet née il y a presque 30 ans de la volonté des exécutifs de l'époque d'associer les Régions à la construction européenne.

Les organisations syndicales ont rapidement saisi cette opportunité pour développer des initiatives d'échanges et de coopérations qui ont été jusqu'en 2016 soutenues par les finances régionales.

Organisations d'employeurs, syndicats de salariés, exécutifs régionaux ont travaillé ensemble à plusieurs reprises au cours de conférences tripartites tenues successivement dans les 4 capitales régionales.

Si les dernières années ont vu un désengagement du patronat et des élus, les organisations syndicales ont poursuivi leurs échanges et ont tenu seules la dernière conférence qui a examiné les conséquences de la crise dans nos régions respectives, élaboré des propositions communes pour infléchir les politiques régionales et nationales.

Les actions des 4 moteurs ont progressivement glissé vers des coopérations strictement économiques, laissant de côté les dimensions sociales, éducatives et culturelles. La contribution insiste « sur le fait que l'économie ne se suffit pas à elle-même, le développement économique est la résultante d'une somme de facteurs économiques, sociaux, environnementaux et culturels ».

La politique européenne est aujourd'hui vécue par les citoyens comme une menace. Le Brexit, la montée de l'extrême-droite en France, en Autriche, en Allemagne lors des dernières élections ainsi que les gouvernements nationalistes en Hongrie et en Pologne sont la preuve que les peuples ne se retrouvent plus dans les politiques européennes. L'euroscépticisme grandit et dix ans d'austérité ont fini par creuser un fossé qui menace la pérennité de la construction européenne.

Nos quatre régions sont évidemment traversées par ces courants : référendum pour d'avantage d'autonomie en Lombardie, référendum et déclaration d'indépendance en Catalogne, discours identitaires et de grand remplacement ici.

Une coopération entre 4 régions économiquement développées ne peut pas ignorer ce qui se passe au-delà de ses frontières régionales, nationales et mondiales.

La contribution évoque, à juste titre, la question de l'accueil des migrants. L'attitude de nombreux états-membres est aux antipodes des principes de solidarité et de cohésion affichés par l'Union Européenne.

Madame Teresa SCHOPPER, Secrétaire d'État du Bade- Wurtemberg, présente à Lyon à l'occasion de la passation de la présidence des 4 moteurs, a pris le temps d'un long échange avec la commission : sa région a pris sa part dans la politique nationale d'accueil des migrants, avec 200 000 personnes accueillies entre 2015 et 2017 dans le cadre d'un dispositif assurant hébergement, formation et insertion professionnelle.

Alors que trop souvent ici les actes de solidarité sont qualifiés de délinquance, la contribution propose que le CESER invite les Régions à ouvrir un dialogue avec l'ensemble des acteurs associatifs, sociaux et économiques pour construire une politique solidaire alliant humanisme et intérêts économiques et sociaux.

Le cadre des Quatre Moteurs à condition qu'il intègre les dimensions culturelles, éducatives et sociales, comme l'indique la contribution, pourrait permettre de développer à l'échelle régionale une citoyenneté européenne faite de connaissance des langues et des cultures, d'ouverture aux autres et d'enrichissement réciproque.

C'est l'opposé d'une stratégie fondée sur la mise en concurrence des hommes et des territoires, l'excellence et la sélectivité.

Les citoyens pourraient retrouver de la confiance en la construction européenne si elle pouvait s'identifier concrètement à la protection de l'environnement, aux droits sociaux et à une convergence par le haut des conditions de vie et de travail, avec l'harmonisation fiscale et sociale pour empêcher le dumping social.

La place des régions dans la construction européenne est une réalité, concrétisée aujourd'hui en France par le transfert de la gestion des fonds européens à l'échelon régional. Pour autant, la politique de cohésion que devrait financer le budget européen est loin d'avoir atteint ses objectifs : les inégalités s'accroissent, les régionalismes se développent. Ce dont ont besoin les peuples aujourd'hui c'est d'une Europe garante de la paix, de la sécurité, des droits de l'homme, des libertés fondamentales et des normes internationales du travail, pour chacun de ses membres.

Notre contribution propose que l'entente des 4 moteurs en développant ses dimensions sociale, culturelle et éducative se donne les moyens de participer à cette construction.

Nous voterons, bien sûr cette contribution.

---

#### **Intervention de M. Jean-Baptiste MEYRONEINC, au nom de la FSU**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

L'aménagement du territoire a maintenant plus d'un demi-siècle. Il porte en lui certaines ambiguïtés et des contradictions. La permanence des concepts d'État et de centralisation remonte au XVII<sup>ème</sup> siècle en France mais la même idée cheminait aussi chez nos voisins. Les diverses lois de décentralisation ont donné aux régions et autres collectivités, responsabilités et possibilités de choix et ceci différemment dans chaque pays.

L'Allemagne comme chacun sait, est un état fédéral où les « Lander » pratiquent une autonomie large. Le fédéralisme y est aussi une tentative pour ralentir l'intégration nationale qui, chaque fois qu'elle s'est réalisée, a eu des effets catastrophiques (le berceau de la famille royale et impériale des Hohenzollern est d'ailleurs situé à 50 kms de Stuttgart en Bade-Wurtemberg).

En Italie, la régionalisation est inscrite dans la constitution de 1948 mais elle ne s'est pas immédiatement mise en place. Elle n'a pas réduit les inégalités de développement entre « les 20 petites italies », bien au contraire. Il y a une véritable crise de solidarité entre les régions et le récent référendum d'octobre réclamant plus d'autonomie en Lombardie et Vénétie est de fort mauvais augure contre la solidarité envers les plus pauvres.

En Espagne depuis 1976 la diversité administrative et linguistique a remplacé la férule centrale franquiste. Néanmoins, le pays est géographiquement et culturellement centré sur les Castilles. L'équilibre centre-périphéries connaît soubresauts et morcellements avec en arrière-pensées les drames de la guerre civile. Cet équilibre délicat est en pleine évolution.

En France les circonscriptions territoriales sont aussi vieilles que la Nation Française. Elles sont les sédiments de l'Histoire au cours des siècles. Elles sont devenues des collectivités de plein exercice assez récemment et c'est assez récemment aussi que sont martelées certaines formules de communication au sujet de la supposée complexité administrative française. En fait, on retrouve les mêmes strates dans les pays voisins. Et c'est ainsi que se sont succédées différentes réformes territoriales pour complaire à certains idéologues libéraux. Un député du Vaucluse a eu le mot juste en écrivant dans un récent ouvrage « quand on n'a plus d'idées en France, on fait une réforme territoriale ».

Il est douteux qu'advienne, des nouvelles grandes régions sans âmes et sans histoire, un grand bénéfice pour les habitants. Des ensembles hétéroclites sans passé ont rarement un bel avenir. Certaines de nos régions ont aussi l'inconvénient d'avoir comme métropole centrale, une capitale liée au réseau urbain national et supranational qui ne les a pas préparées à animer leur région mais à rechercher leur propre prospérité en tournant le dos à leurs territoires comme Marseille, Bordeaux, Nantes et Lyon.

La croyance, car c'est une croyance, que les métropoles en s'enrichissant enrichissent « le plat pays » est une illusion exactement de la même façon que pour le corps social où la redistribution des riches vers les pauvres n'est pas automatique. Les mêmes craintes existent à l'échelle de l'Europe, l'axiome qui voudrait que 4 régions motrices portent en elles le destin d'un continent par leur dynamisme est une construction de l'esprit. A trop produire de la gnose, on risque l'anosognosie ! Le temps se chargera de dissiper les brumes de cette construction. Notre souhait sera que soient minimisées les difficultés humaines en termes de conditions de vie : logement, travail, mobilités obligées. Nous ne doutons pas que ce souhait soit partagé par toutes celles et tous ceux qui ont travaillé à ce projet de contribution qui dans ses préconisations ne négligent pas les domaines sociaux et culturels et ne s'en tiennent au seul domaine économique, et nous le voterons.

Je vous remercie.

---

#### **Intervention de M. Yvon CONDAMIN, au nom des collèges 3 et 4**

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers Collègues,

La contribution qui nous est présentée trace un bilan très complet de l'activité des "4 moteurs" au cours des 30 dernières années et cela de manière très pédagogique.

Elle souligne à travers les différentes fiches, que cette structure informelle a permis d'établir des liens, des échanges, des coopérations concrètes entre les acteurs sociaux économiques de ces 4 Régions leaders de l'Europe.

Il apparaît cependant que l'activité des 4 moteurs a essentiellement (voir exclusivement) concerné le domaine économique, jusqu'à présent.

Le Collège 3-4 retient avec satisfaction que cette contribution préconise que pour l'avenir, il serait souhaitable que les thématiques choisies s'élargissent aux domaines culturels, sociaux et environnementaux ; le représentant du Bade-Wurtemberg a d'ailleurs, lors de la prise de la Présidence des 4 Moteurs le mois dernier, affirmé une volonté forte en ce sens.

Si l'on considère que la consolidation nécessaire de l'Union Européenne, passe par une plus forte harmonisation sociale, il est clair que les Régions et, en particulier, les 4 Régions leader, peuvent et doivent apporter une contribution au mouvement de convergence.

A cet égard, nous avons noté que la contribution recommande que l'Exécutif Régional s'engage de manière plus forte dans la Gouvernance des "4 Moteurs".

Les Collèges 3-4 voteront positivement cette contribution.

Depuis bientôt 30 ans, les Régions du Bade-Wurtemberg, de Catalogne, de Lombardie et d'Auvergne-Rhône-Alpes ont noué une coopération originale dans l'objectif de participer à la construction de l'Union Européenne. Si cette volonté a été à l'origine mal perçue dans une Europe des États, elle a indéniablement contribué à rapprocher l'Europe des citoyens et des acteurs économiques, sociaux, environnementaux régionaux. 6 années après la mise en place de cette coopération, naissait le Comité des Régions – instance consultative inscrite dans le parcours institutionnel européen.

La coopération des 4 moteurs pour l'Europe est aujourd'hui un noyau dur qui permet de faire entendre la voix des Régions en Europe et d'impulser de nombreux projets collaboratifs en réponse aux grands enjeux de la stratégie Europe 2020.

Au travers de ce rapport pédagogique et prospectif, le CESER a souhaité porter un regard sur les initiatives passées pour envisager l'avenir de cette coopération.

**COOPÉRATION INTERNATIONALE • EUROPE  
4 MOTEURS POUR L'EUROPE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES • BADE-WURTEMBERG  
CATALOGNE • LOMBARDIE**